

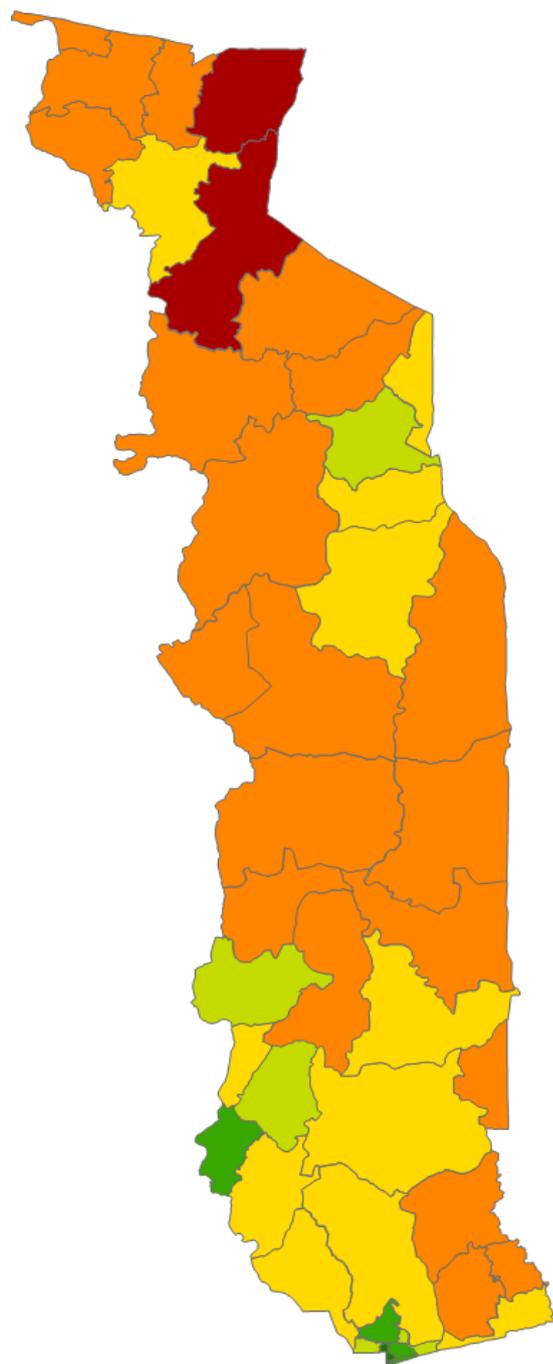
TOGO

CARTOGRAPHIE

DE LA

PAUVRETE

2017



TOGO

CARTOGRAPHIE DE LA PAUVRETE

2017¹

COORDONNATEUR NATIONAL

Koame KOUASSI, Directeur Général de l'Institut National de la Statistique et des Etudes
Economiques et Démographiques (INSEED-Togo)

ÉQUIPE TECHNIQUE

BADOHOUN K. Yawovi, FANKEBA Souradji, GUEMA Dyen, TELOU Tchilabalo,
AGBETI Komi

ÉQUIPE DE CARTOGRAPHIE

ANZOUMANA SANDA Saïbou, TCHAKOROM Ouro-yodou

ÉQUIPE DES CONSULTANTS

AGOSSOU Kokou, BADJADOUNA François, OGOUMEDI Obidon, KAZOULE Mèhèza,
BALAKIME Essohouna

ÉQUIPE DE RELECTURE DU RAPPORT FINAL

AGOSSOU Kokou, ANZOUMANA SANDA Saïbou, BADJADOUNA François,
BADOHOUN K. Yawovi, BOUGONOU Jeanne, FANKEBA Souradji, GUEMA Dyen,
TCHAKOROM Ouro-Yodou, TELOU Tchilabalo, AGBETI Komi, OGOUMEDI Obidon

Publié avec l'appui du

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Appui technique

Jeanne BOUGONOU, PNUD

Félicien ACCROMBESSY, Banque Mondiale

Edition

¹ L'étude a été rendu possible grâce au support financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et à l'utilisation des données de l'enquête QUIBB 2015 financée par la Banque Mondiale et de la collecte pour la réalisation de cette cartographie financée par le PNUD. Elle a été réalisée en étroite collaboration avec l'INSEED. Il est donc clair que seul l'INSEED est responsable des résultats de l'étude et de leurs interprétations.

Table des matières

Résumé	5
Introduction	6
Chapitre 1 : Cartographie de la pauvreté monétaire : contexte, méthodologie et résultats	10
1.1 Contexte	10
1.2 Méthodologie	10
1.3 Bases de données	13
1.4 Résultats de la cartographie de la pauvreté monétaire	15
1.4.1 Structure spatiale de la pauvreté	16
Chapitre 2 : Cartographie des indicateurs ODD	22
2.1 Résultats des indicateurs ODD au niveau national	23
2.2 Résultats des indicateurs ODD au niveau préfecture	24
Conclusion	36
Bibliographie	38

Liste des Cartes

Carte 1: Analyse comparative d'incidence de la pauvreté entre 2011 et 2017	18
Carte 2: Profondeur de la pauvreté	19
Carte 3: indice de Gini	21
Carte 4 : Taux de dépendance démographique	25
Carte 5: Taux net de fréquentation scolaire au primaire	26
Carte 6: Taux net de fréquentation scolaire au secondaire	27
Carte 7: Taux d'alphabétisation des 15-24 ans	28
Carte 8: Ratio fille/garçon à l'école secondaire	29
Carte 9: Pourcentage de la population ayant accès à un téléphone mobile	30
Carte 10 : Pourcentage de la population ayant accès à des sanitaires améliorés	31
Carte 11 : Pourcentage de la population ayant une source d'eau améliorée	32
Carte 12 : Pourcentage de la population ayant accès à l'électricité	33
Carte 13 : Pourcentage de la population n'utilisant pas le bois pour la cuisson	34

Liste des tableaux et graphiques

Graphique 1: Corrélation entre le taux de dépendance démographique et l'incidence de la pauvreté	25
Graphique 2 : Corrélation entre la fréquentation scolaire au primaire et l'incidence de pauvreté	26
Graphique 3 : Corrélation entre le taux net de fréquentation au secondaire et l'incidence de pauvreté	27
Graphique 4: Corrélation entre le taux d'alphabétisation des 15-24 ans et l'incidence de pauvreté	28
Graphique 5 : Corrélation entre le ration fille / garçon à l'école secondaire et l'incidence de pauvreté	29
Graphique 6 : Corrélation entre la possession d'un téléphone mobile et l'incidence de pauvreté	30
Graphique 7 : Corrélation entre l'accès à des sanitaires améliorés et l'incidence de pauvreté	31
Graphique 8 : Corrélation entre l'accès à une source d'eau améliorée et l'incidence de pauvreté	32
Graphique 9 : Corrélation entre l'accès à l'électricité et l'incidence de pauvreté	33
Graphique 10 : Corrélation entre la non utilisation du bois et l'incidence de pauvreté	34
Tableau 1; liste des indicateurs ODD calculés à partir des données d'enquête de la cartographie de la pauvreté	23
Tableau 2 : Tableau des corrélations	35
Tableau 3: Tableau comparatif de la pauvreté monétaire en 2011 et 2017	54

Résumé

Pour mettre en œuvre des politiques ciblées de lutte contre la pauvreté, les décideurs politiques et les partenaires au développement ont besoin d'informations statistiques désagrégées sur les conditions de vie des ménages jusqu'au niveau le plus fin possible. Cette étude s'inscrit dans la perspective de rendre disponible des informations récentes sur la pauvreté.

La méthodologie de la cartographie de la pauvreté permet de disposer et d'avoir une meilleure lisibilité des données sur la pauvreté à travers des cartes. Elle est élaborée en combinant des données d'enquêtes auprès des ménages qui ont l'avantage de fournir des informations sur la consommation des ménages et celles de recensement qui permettent de fournir des données exhaustives et désagrégées au niveau le plus fin en termes de couverture géographique.

Dans ce rapport, les indicateurs de pauvreté à savoir l'incidence, la profondeur et la sévérité d'une part et d'autre part l'indice de Gini et certains indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été produits et analysés.

Les résultats indiquent au niveau national une diminution de 5,2 point de la proportion des pauvres, passant de 58,7% à 53,5% sur la période 2011- 2017. Au niveau régional, on relève des baisses considérables des estimations de l'incidence de la pauvreté comparées à celles de 2011 dans presque toutes les régions. Dans la région des Savanes où le taux de pauvreté reste élevé depuis des années, l'incidence de la pauvreté est passée de 87,3% en 2011 à 65,0% en 2017. Ce taux est passé de 68,9% à 58,2% dans la région de la Kara, de 76,0% à 59,9% dans la région Centrale et de 65,9% à 56,6% dans la région des Plateaux sur la période 2011-2017. A l'inverse, c'est dans la région Maritime et à Lomé commune que le taux de pauvreté a connu une légère augmentation passant respectivement de 45,3% à 52,6% et de 27,0% à 30,3% entre 2011-2017.

Au niveau national, les inégalités de répartition des revenus sont élevées (indice de Gini 0,427). Les indices traduisant les inégalités au niveau régional classent les régions en deux groupes. Lomé Commune, la région de la Kara et la région Maritime, avec un indice de Gini situé autour de 0,425, constituent les régions dans lesquelles les inégalités sont plus élevées. A l'opposé, les régions des Plateaux, des Savanes et de la Centrale présentent de faibles inégalités avec un indice de Gini autour de 0,39. Par ailleurs, il est à noter que des efforts considérables sont à consentir pour améliorer les conditions de vie des populations des préfectures de Kpendjal, Oti-Sud, Akébou et Bas-Mono.

Introduction

L'Analyse de la pauvreté et celle du bien-être des ménages, en général, sont toujours prises en compte dans les discussions de politiques économiques et stratégies de développement. Au cours des dernières décennies, les profils de pauvreté ont été utilisés comme des outils importants dans l'estimation et la caractérisation de l'évolution de la pauvreté au sein des pays en développement. Ces profils de pauvreté visent, en somme, trois objectifs : (i) renseigner sur les caractéristiques des ménages selon leur niveau de vie monétaire ou non monétaire, (ii) participer à la détermination de l'effet des politiques sur la réduction de la pauvreté, et (iii) fournir une comparaison des niveaux de pauvreté entre les régions, les catégories des ménages et leur évolution dans le temps. Ces études sur les ménages, bien qu'ayant permis d'améliorer la connaissance du niveau de bien-être des populations et surtout des pauvres, se caractérisent par un certain nombre d'insuffisances. En effet, l'utilisation de données agrégées telles que celles du profil de pauvreté, voile souvent de fortes disparités géographiques et l'existence de poches de pauvreté au sein des régions.

Il est globalement admis que les programmes d'interventions qui s'avèrent efficaces dans la lutte contre la pauvreté sont celles qui prennent en compte les réalités spécifiques au niveau local. En effet, les informations géographiques désagrégées sur les conditions de vie offrent une meilleure lisibilité des besoins et permettent ainsi d'implémenter des politiques ciblées.

Au Togo, des enquêtes sur le Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être QUIBB (2006, 2011 et 2015) ont été réalisées dans le but de produire les profils de pauvreté. Toutefois, ces enquêtes, de par leur conception, sont limitées en termes de significativité des résultats, dans la mesure où les plus petits niveaux de désagréations géographiques sont les domaines d'études. Des résultats significatifs sur la pauvreté ne peuvent donc être obtenus au niveau des régions, préfectures. Cette configuration ne favorise pas une lecture aisée des défis, limitant ainsi l'action des décideurs et celle des partenaires au développement qui souhaitent implémenter des programmes d'éradication de la pauvreté au niveau des localités telles que les préfectures.

Contrairement aux enquêtes, le recensement général de la population et de l'habitat, de par son caractère exhaustif, permet d'avoir une photographie des caractéristiques et des conditions de vie de la population en matière d'accès à l'eau, l'électricité, l'assainissement et bien d'autres,

sur les entités administratives les plus fines. Cependant, les recensements ne collectent pas les données sur les dépenses des ménages essentielles à l'estimation de la pauvreté monétaire.

Dans ce sens, ni les enquêtes, ni le recensement de la population, à eux seuls, ne peuvent fournir des informations désagrégées sur la pauvreté. Pour pallier ces insuffisances, la cartographie de la pauvreté, se basant sur la méthodologie développée par C. Elbers, O. Lanjouw et P. Lanjouw (2002, 2003), permet de calculer les indicateurs de pauvreté monétaire à un niveau désagrégé. Cette méthodologie, largement utilisée dans les pays en voie de développement pour la cartographie de la pauvreté, couple les données de l'enquête et celles du recensement de la population. Par ailleurs, elle peut être considérée comme une extension naturelle du profil de pauvreté, dans la mesure où elle permet de le rendre opérationnel à travers l'orientation dans les stratégies de ciblage.

Le présent rapport documente l'élaboration de la deuxième cartographie de la pauvreté du Togo, après celle de 2011.

Avec un PIB par habitant (en parité de pouvoir d'achat) estimé en 2015 à 1 436,9² \$, le Togo, véritable corridor d'accès au marché ouest africain, présente de réels atouts économiques liés à sa situation géographique. Sa population est estimée à 7,4 millions d'habitants en Janvier 2018³. Par ailleurs, selon le rapport mondial sur le développement humain 2015, le Togo a un indice de développement humain de 0,487 en 2015 qui le classe en première position dans la zone UEMOA. La pauvreté monétaire a connu une baisse continue au cours de ces onze dernières années. En effet, selon la cartographie de la pauvreté de 2017, l'incidence de pauvreté est passée de 61,7% en 2006 à 53,5% en 2017⁴, soit une baisse annuelle moyenne de 0,75 point.

Au vu des différents défis socio-économiques que le Togo doit surmonter, il s'avère primordial que l'élaboration des politiques de lutte contre la pauvreté soit guidée par des informations pertinentes, désagrégées et de bonne qualité. Ainsi, en construisant une base de données permettant un meilleur ciblage géographique, les résultats de ce rapport devraient non seulement contribuer à l'amélioration des politiques de développement, mais aussi assister les différents partenaires économiques à mieux cibler leurs zones d'interventions.

² Source : Banque Mondiale, data.worldbank.org

³ Source : Projections démographiques, INSEED

⁴ L'incidence de pauvreté au Togo était estimée à 58,7% en 2011 et à 55,1% en 2015.

L'incidence de pauvreté monétaire a été calculée pour l'ensemble du pays, les cinq régions administratives, chacune des 39 préfectures⁵ et des 5 arrondissements de la Commune de Lomé. En plus des indicateurs de pauvreté, ce rapport présente aussi une série d'indicateurs des Objectifs du Développement Durable (ODD) pour le même découpage administratif, ainsi qu'une analyse des corrélations entre ces différents indicateurs.

Le présent document, aussi bien descriptif qu'analytique, est structuré en deux chapitres : le premier chapitre se focalise sur les cartographies de la pauvreté monétaire en présentant la méthodologie et les données utilisées ainsi que les principaux résultats. Le deuxième chapitre présente la construction et l'analyse d'une série d'indicateurs ODD.

⁵ La construction de la mesure du bien-être des ménages suit la méthodologie développée par Angus Deaton et Salman Zaidi, (2002), Guidelines for Constructing Consumption Aggregates for Welfare analysis, Living Standards Measurement Study Working Paper : 135, v. 104, pp. xi, Washington, D.C. :The World Bank.



Chapitre 1 : Cartographie de la pauvreté monétaire : contexte, méthodologie et résultats

1.1 Contexte

En vue de répondre à ses besoins en données statistiques actualisées pour le pilotage de son développement socio-économique, le Togo a réalisé, au cours de l'année 2015, une enquête QUIBB. Cette enquête a permis de produire des indicateurs de bien-être de la population pour apprécier l'évolution et aussi faire le suivi des politiques, programmes et projets de développement sur les niveaux de vie des populations. L'enquête QUIBB a porté sur un échantillon de 2 400 ménages répartis dans 150 zones de dénombrement à raison de 16 ménages par ZD. Trois domaines ont été retenus à savoir Grand Lomé, Reste du milieu urbain et Milieu rural. Ce choix a limité la portée des résultats en matière de ciblage des politiques aux niveaux administratifs les plus fins.

Pour combler ce gap d'informations désagrégées, au niveau régional et préfectoral, une collecte de données a été réalisée, dans le processus d'élaboration d'une nouvelle cartographie de la pauvreté. Ceci dans le but de pallier l'obsolescence des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2010 (RGPH4). En 2011, les informations du RGPH4, couplées avec les données de l'enquête QUIBB 2011, avaient servi à l'élaboration de la première cartographie de la pauvreté au Togo.

1.2 Méthodologie

Cette section présente brièvement la méthodologie utilisée pour la construction des cartes de pauvreté monétaire.

La méthodologie pour l'élaboration de la carte de pauvreté monétaire, développée par C. Elbers, O. Lanjouw et P. Lanjouw (2002, 2003) se classe dans la gamme des modèles dites SAE (Small Area Estimation). Tout d'abord, un modèle de régression du logarithme des dépenses de consommation par tête des ménages est estimé à partir des données d'une enquête auprès des ménages, en utilisant un ensemble des variables explicatives communes et comparables entre l'enquête et le recensement disponible. Ensuite, les coefficients de ce modèle sont appliqués aux données du recensement afin de prédire les dépenses de tous les ménages se retrouvant dans la base de données du recensement. Finalement, le niveau de dépenses prédit des ménages est utilisé pour construire une série d'indicateurs de bien-être (incidence, profondeur, sévérité de la pauvreté et inégalité) pour les différents sous-groupes géographiques constitués. Bien que la

formulation de la méthode soit simple, sa réalisation requiert une procédure complexe qui prend en compte aussi bien l'autocorrélation spatiale que l'hétéroscédasticité dans le modèle de régression.

La section ci-dessous, s'inspirant majoritairement des publications de C. Elbers, O. Lanjouw et P. Lanjouw ainsi que de Mistiaen *et al.* (2002), présente en trois étapes, la méthodologie de la cartographie de la pauvreté.

Première étape. Pour commencer, on a besoin de déterminer un ensemble de variables explicatives présent dans les deux bases de données qui remplissent certains critères de comparabilité. En effet, pour être en mesure de reproduire une carte de pauvreté compatible avec le profil de pauvreté, il apparaît important de se restreindre aux variables qui sont pleinement comparables dans le recensement et l'enquête. On commence donc par vérifier que le libellé des questions et celui des réponses sont bien identiques dans les deux questionnaires. A partir des questions sélectionnées on construit ensuite une série de variables dont on teste la comparabilité. Bien qu'il soit préférable de tester la comparabilité des distributions de chacune des variables, en pratique on retient seulement la moyenne. Afin de maximiser le pouvoir prédictif des modèles de la seconde étape, toutes les analyses sont effectuées au niveau de chacune des strates, de même que les tests de comparabilité des différentes variables à partir desquelles les modèles définitifs seront déterminés.

Deuxième étape. On estime tout d'abord le modèle de la dépense par tête du ménage en utilisant les données de l'enquête. Afin de maximiser sa précision, l'estimation du modèle est réalisée au plus bas niveau géographique pour lequel l'enquête reste représentative. Ce niveau est habituellement les strates d'échantillonnage. Spécifions le modèle de la dépense (y_{ch}) du ménage h localisé en c , \mathbf{x}_{ch} est le vecteur des variables explicatives, et u_{ch} est le terme d'erreur :

$$\ln y_{ch} = E[\ln y_{ch} | \mathbf{x}_{ch}] + u_{ch} \quad (1)$$

Les localités représentent des groupes de ménages définis par le plan de sondage. Elles peuvent aussi représenter des zones d'énumération du recensement, bien que ce ne soit pas nécessairement le cas. Les variables explicatives doivent être présentes à la fois dans le recensement et dans l'enquête, et doivent avoir une définition commune. En toute logique, les moments de la distribution des variables explicatives devraient aussi être les mêmes dans les données d'enquête et dans les données du recensement afin de mesurer convenablement les

indicateurs de bien-être. L'ensemble des variables a été défini dans la première étape. Si on linéarise la précédente équation, on peut modéliser le logarithme de la dépense par tête de la manière suivante :

$$\ln y_{ch} = \mathbf{x}_{ch}'\boldsymbol{\beta} + u_{ch}. \quad (2)$$

Le vecteur des perturbations \mathbf{u} est distribué selon la loi de Fisher $F(0, \Sigma)$. Le modèle (2) est estimé par la méthode des Moindres Carrés Généralisés (MCG). Pour estimer le modèle on a d'abord besoin d'estimer la matrice de variance-covariance Σ afin de prendre en compte la possible auto corrélation spatiale (les dépenses des ménages à l'intérieur d'un même groupe sont corrélées entre elles) et l'hétéroscédasticité. Pour se faire, on spécifie le terme d'erreur comme suit :

$$u_{ch} = \eta_c + \varepsilon_{ch} \quad (3)$$

où η_c est l'effet de localisation et ε_{ch} est la composante individuelle du terme d'erreur.

En pratique, on estime d'abord l'équation (2) par un simple MCO, puis on utilise les résidus comme des estimés pour les perturbations, notées \hat{u}_{ch} . On décompose alors le résidu en une composante localisation et une autre composante ménage non corrélée :

$$\hat{u}_{ch} = \hat{\eta}_c + e_{ch} \quad (4)$$

Le terme de localisation ($\hat{\eta}_c$) est estimé par la moyenne des résidus de chaque groupe et la composante ménage (e_{ch}) est simplement déduite. L'hétéroscédasticité dans la dernière composante de l'erreur est modélisée par la régression de son carré (e_{ch}^2) sur une longue liste de variables indépendantes du modèle (2), leur carré et leurs interactions entre elles ainsi qu'avec la variable de bien-être. Un modèle logistique est utilisé pour cela.

Ces calculs de l'erreur sont utilisés pour produire deux matrices qui sont additionnées pour donner $\hat{\Sigma}$, la matrice de variance-covariance estimée du modèle (2). Cette dernière matrice permet finalement d'estimer les coefficients du modèle (2).

Troisième étape. Pour compléter la carte on associe les paramètres estimés dans la deuxième étape aux caractéristiques de chaque ménage du recensement pour prédire le log de la dépense par tête et les perturbations simulées. Puisque la structure très complexe des perturbations a rendu le calcul de la variance des indices de bien-être trop compliquée, la technique du bootstrap est utilisée pour obtenir une mesure de la dispersion de ces indices. A partir de l'étape précédente, on peut, pour chaque ménage du recensement, simuler la valeur de l'indicateur de bien-être (\hat{y}_{ch}^r) à partir de l'estimation des coefficients et des termes d'erreur :

$$\hat{y}_{ch}^r = \exp(\mathbf{x}_{ch}' \tilde{\beta}^r + \tilde{\eta}_c^r + \tilde{\varepsilon}_{ch}^r) \quad (5)$$

Cette simulation est répétée 100 fois, chaque fois en retirant l'ensemble des coefficients et des termes d'erreur. La moyenne et l'écart-type des indices de bien-être simulés donnent ainsi les deux premiers moments de l'indicateur de bien-être estimé.

1.3 Bases de données

Les données utilisées pour réaliser la cartographie de la pauvreté au Togo proviennent de la base de données de l'enquête QUIBB (Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être) de 2015 et de la base de données de l'enquête pour la cartographie de la pauvreté de 2017. Ces deux opérations de collecte ont été réalisées par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). En général les données utilisées pour la cartographie de la pauvreté dans les pays sont les données d'enquête couplées aux données du recensement, ce qui était le cas en 2011. Mais compte tenu de l'obsolescence des données du RGPH4 comme souligné plus haut et que le prochain RGPH5 ne sera réalisé qu'en 2020, il convient de trouver une méthodologie pouvant permettre de coupler les données du QUIBB 2015 avec celles d'une enquête dont le niveau de désagrégation est plus fin en lieu et place du RGPH4.

L'enquête pour la cartographie de la pauvreté est une enquête réalisée par l'INSEED du 19 novembre au 09 décembre 2017 au TOGO et a couvert toute l'étendue du territoire. Au total, cinq cent trente (530) Zones de Dénombrement (ZD) ont été tiré dans les trente-neuf (39) préfectures et les cinq (5) arrondissements de Lomé Commune. Après segmentation des ZD sur

le terrain, tous les ménages faisant parti de la portion sélectionnée après tirage ont été recensés. Ce qui fait un total de 27 046 ménages enquêtés. Après les traitements pour l'élaboration de la cartographie de la pauvreté, 26 902 ménages ont été retenus pour les estimations et le calcul des indicateurs de pauvreté. Les outils ayant été utilisés pour la collecte sur le terrain notamment le questionnaire et le manuel ont été adaptés conformément aux outils utilisés pour l'enquête QUIBB 2015. Toutes les questions sont posées de la même manière que dans le QUIBB 2015 et les modalités de réponses sont les mêmes dans les deux enquêtes. Le questionnaire comporte six (6) grandes sections :

- Liste des membres du ménage ;
- Education ;
- Travail ;
- Possession de parcelles de terre et d'animaux ;
- Possession de biens durables ;
- Caractéristiques de l'habitat.

L'enquête QUIBB réalisée par l'INSEED en 2015 a concerné cent cinquante (150) ZD. Elle a permis de recueillir des données sur les dépenses des ménages grâce au questionnaire dépense qui comporte les principales sections suivantes :

- Autoconsommation ;
- Dépenses courantes ;
- Dépenses moins courantes ;
- Revenu du ménage.

Après traitement, 2335 ménages au total ont des données exploitables et sont retenus pour l'estimation du modèle de dépenses de consommation.

Sur la base du profil de pauvreté élaboré en 2015⁶, le seuil de pauvreté a été actualisé en multipliant le seuil de 2015 par le déflateur en 2017 en tenant compte du nombre de mois écoulés sur la période. Ce qui nous permet d'avoir en 2017 un seuil national de pauvreté s'élevant à 355 638 FCFA. Tous les indicateurs de pauvreté ont été calculés selon ce seuil national.

⁶ Le seuil national en 2015 était 344 408 FCFA

1.4 Résultats de la cartographie de la pauvreté monétaire

Cette partie présente les principaux résultats obtenus lors des différentes étapes de la construction de la carte de pauvreté, y compris les taux de pauvreté aux niveaux des régions, préfectures et arrondissements de Lomé Commune. Afin de maximiser la précision des résultats, les différents modèles de prédiction ont été estimés au plus faible niveau de désagrégation à laquelle l'échantillon du QUIBB 2015 était représentatif. Un modèle prédictif du niveau de vie des ménages (mesuré par le niveau des dépenses par équivalent adulte) a été développé en utilisant les variables explicatives communes au QUIBB 2015 et à l'enquête pour la cartographie de la pauvreté⁷.

La première étape a été d'identifier les variables communes collectées au QUIBB 2015 et à l'enquête pour la cartographie de la pauvreté. Dans un premier temps, nous avons comparé les questions et choix de réponses des deux questionnaires afin d'isoler les variables ayant un pouvoir potentiel de prédiction. Par la suite, nous avons comparé les moyennes de ces variables dichotomisées et testé si elles étaient égales⁸. Se restreindre aux variables où l'égalité des moyennes n'a pas été rejetée devrait nous assurer que les taux de pauvreté imputés seront cohérents avec ceux calculés à l'aide des données de l'enquête utilisées pour le profil de pauvreté (QUIBB 2015).

La deuxième étape a consisté à l'estimation du modèle du niveau de vie des ménages et la prédiction des dépenses de consommation par tête des ménages de la base de l'enquête pour la cartographie de la pauvreté. La variable de niveau de vie est la dépense de consommation par équivalent adulte. Le logiciel PovMap 2.0 développé par la Banque Mondiale a été utilisé pour les estimations. Le modèle beta est estimé par stepwise sur l'ensemble des variables retenues à la première étape. En plus des variables au niveau des ménages, une série de variables caractérisant les communautés ont été utilisées afin de minimiser le problème d'autocorrélation spatiale⁹. Le problème d'hétéroscédasticité a été corrigé à l'aide d'une régression complémentaire liant les résidus de la première régression à une longue série de candidats. Les seuils d'entrée et de conservation des variables dans le modèle sont fixés respectivement à 0.2 et 0.15. L'estimation du modèle a été suivie par le calcul des effets spatiaux. Ces derniers ainsi

⁷ Cette enquête a été réalisée en 2017 et fait office de mini recensement afin d'avoir des données désagrégées représentatifs au niveau préfecture.

⁸ Pour ces tests d'égalité des moyennes, nous avons utilisé un intervalle de confiance de 95%. Autrement dit, nous avons testé si la valeur moyenne de chaque variable du QUIBB 2015 se situait à l'intérieur de l'intervalle défini par la valeur moyenne de ces mêmes variables calculées sur les données de l'enquête pour la cartographie de la pauvreté plus ou moins deux écarts-types de ces mêmes moyennes. Les variables retenues doivent avoir une structure identique dans les deux bases de données.

⁹ Les résultats des régressions multivariées, basées sur les données du QUIBB 2015 pour chacune des quatre strates sont présentés à l'annexe 3.

que les coefficients issus de l'estimation du modèle beta sont utilisés pour prédire les dépenses de consommation par tête des ménages dans la base de l'enquête pour la cartographie de la pauvreté. Différents modèles ont été testés et le modèle retenu a été principalement basé sur son pouvoir explicatif (R^2) du niveau de vie des ménages, ainsi que sa propension à reproduire adéquatement les taux de pauvreté issus du profil de pauvreté basé uniquement sur les données du QUIBB 2015.

Après imputation du niveau de vie des ménages de la base de l'enquête pour la cartographie de la pauvreté grâce aux résultats des différentes régressions obtenues à l'étape précédente, nous avons par la suite à la dernière étape calculé différents indices de pauvreté et d'inégalité. Le présent rapport se concentre sur les indicateurs de pauvreté. En utilisant la famille d'indicateurs de la pauvreté développée par Foster *et al.* (1984), nous avons estimé l'incidence de la pauvreté (P_0), sa profondeur (P_1) et sa sévérité (P_2) pour chacune des entités administratives notamment les régions, préfectures et arrondissements de Lomé Commune ainsi que l'indice d'inégalité de Gini. Les résultats désagrégés sont présentés à l'annexe 4.

Les différents indicateurs de pauvreté sont représentés sur les cartes afin d'avoir une meilleure lecture et visibilité.

1.4.1 Structure spatiale de la pauvreté

Les résultats détaillés ayant servis à la composition de ces cartes sont présentés à l'annexe 3. Les estimations produites dans le cadre de cette cartographie de pauvreté permettent de présenter les niveaux de l'incidence, de la profondeur de la pauvreté et des inégalités au niveau national, au niveau régional et au niveau des 44 préfectures/arrondissements du pays.

- *a) Incidence de la pauvreté*

La carte 1 présente une analyse comparative de l'incidence de la pauvreté au niveau des préfectures/Arrondissements entre 2011 et 2017. Le taux de pauvreté ou l'incidence de la pauvreté qui mesure la proportion de la population pauvre, vivant avec un revenu par tête en dessous du seuil de pauvreté monétaire, est estimé à 53,5% en 2017 au niveau national soit une différence de 1,6 points par rapport à celui de QUIBB 2015 (55,1%).

Au niveau régional, on relève des différences et des diminutions significatives des estimations de l'incidence de pauvreté comparées à celles de 2011 dans presque toutes les régions. En effet, dans la région des Savanes (région la plus pauvre depuis des années) l'incidence de pauvreté est passé de 87,3% en 2011 à 65,0% en 2015 (soit 22,3 points de diminution). Ce taux est passé de 68,9% à 58,2% dans la région de la Kara sur la même période (soit une diminution de 10,7

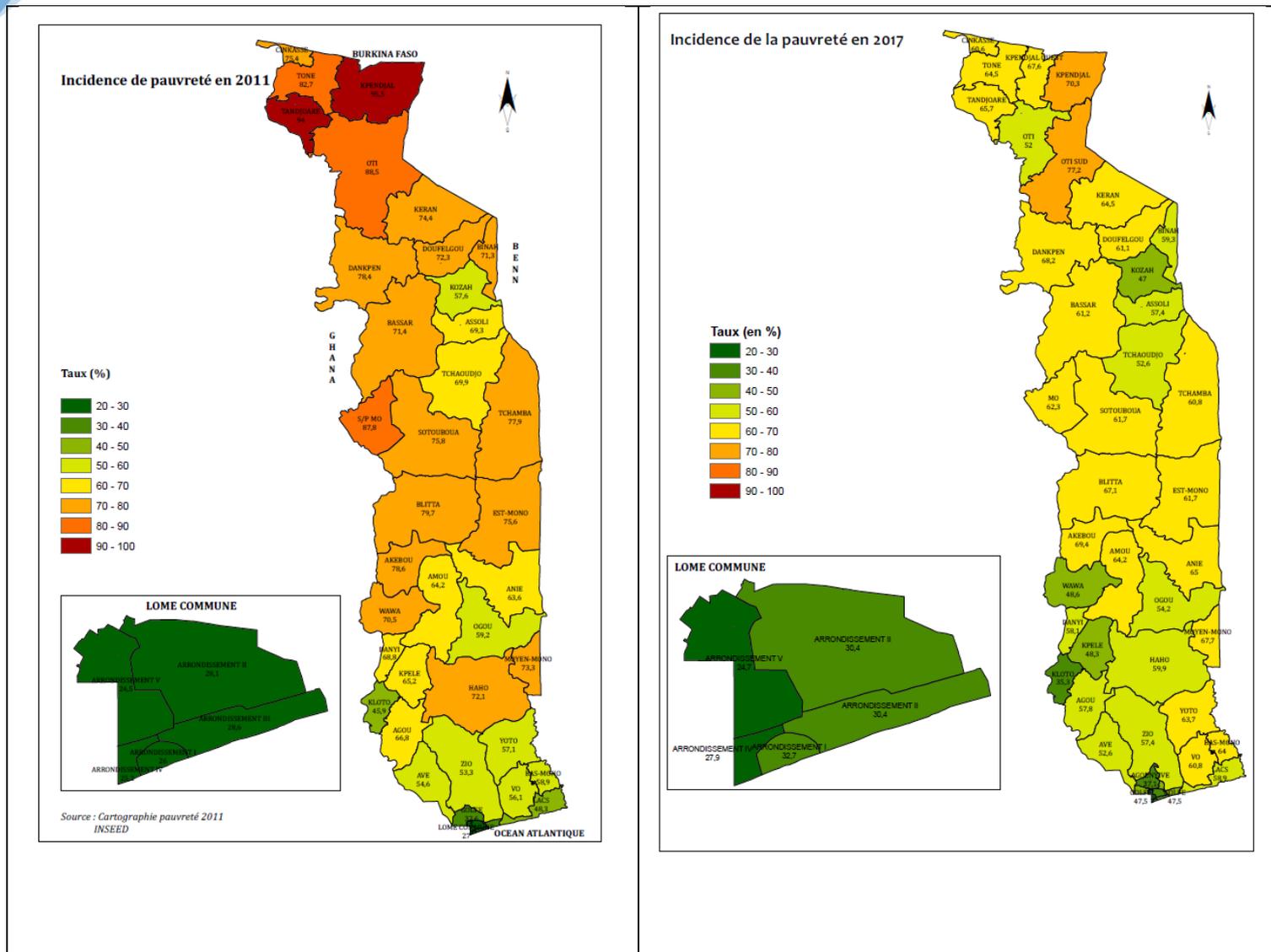
point). Pour les régions de la centrale (59,9% en 2017 contre 76,0% en 2011) et des Plateaux (56,6% en 2017 contre 65,9% en 2011) cette diminution se situe respectivement à 16,1 points et 9,3 points.

Par contre, on observe une légère augmentation du taux de pauvreté dans la région Maritime et Lomé commune. L'incidence de pauvreté est passé de 45,3% en 2011 à 52,6% en 2017 dans la Maritime ; soit une augmentation du taux de pauvreté de 7,3 points. Quant à Lomé Commune, il est passé de 27,0% en 2011 à 30,3% en 2017, soit une augmentation de 3,3 points.

Malgré ces diminutions considérables de l'incidence de pauvreté dans la partie septentrionale du pays, les régions des Savanes, de la Centrale et de la Kara sont les trois régions dans lesquelles la pauvreté sévit et leur niveau reste élevé et atteint plus de 60% de la population.

Au niveau préfectoral, les deux préfectures qui végètent dans la pauvreté sont Kpendjal (70,3%) et Oti Sud (77,2%) où près de 3 personnes sur 4 sont pauvres.

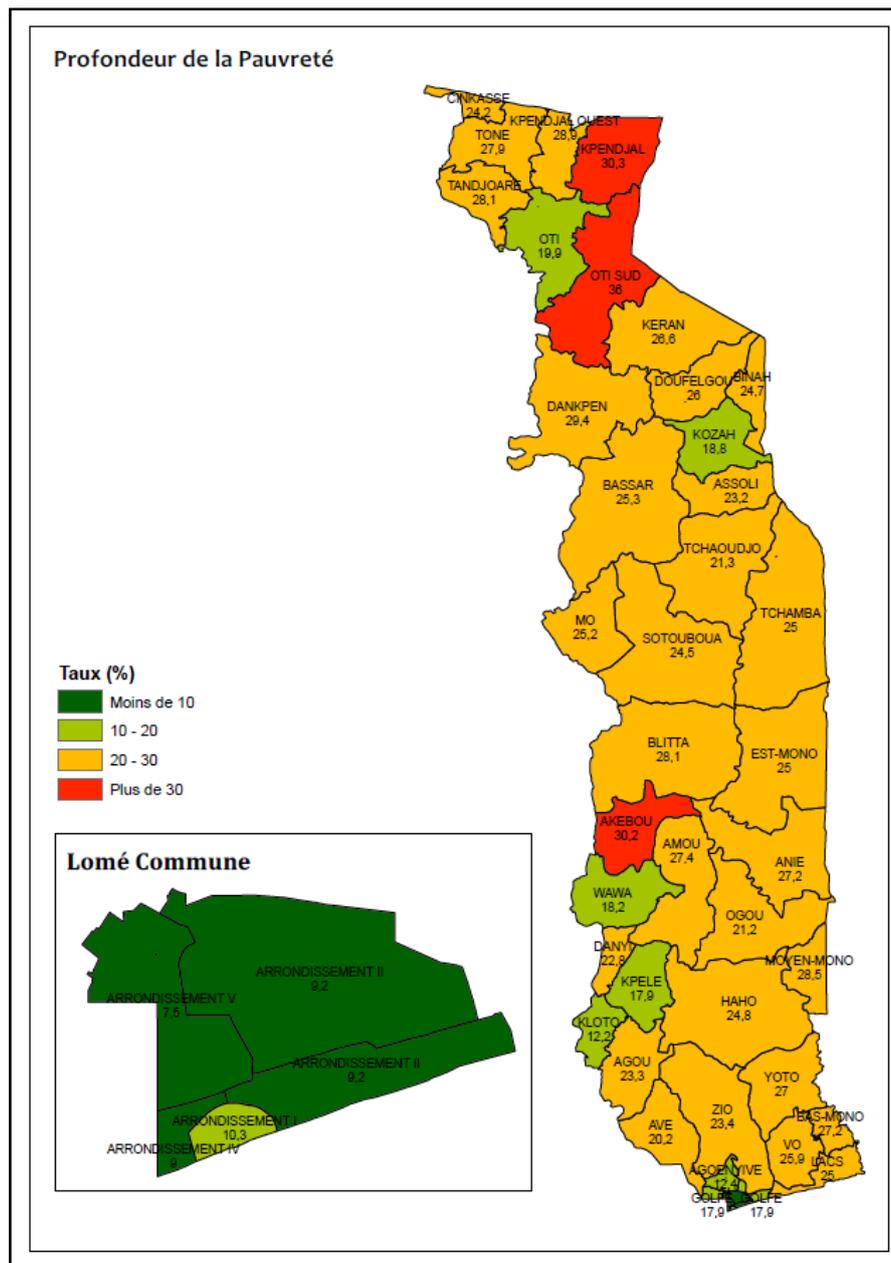
Carte 1: Analyse comparative d'incidence de la pauvreté entre 2011 et 2017



b) Profondeur de la pauvreté

La profondeur ou l'écart de la pauvreté est une mesure du « défi de pauvreté » qui traduit les ressources qui seraient nécessaires pour extraire tous les pauvres de leur situation de pauvreté par des transferts en espèces parfaitement ciblés. L'analyse de la carte 2 ci-dessous montre que les efforts doivent être consentis beaucoup plus dans les préfectures de Kpendjal, de l'Oti Sud, de l'Akébou (où la profondeur de la pauvreté se situe à plus de 30%) pour extraire les pauvres de leur situation de précarité. Globalement, la plupart des autres préfectures se situent au même niveau (entre 20 et 30%) de profondeur de la pauvreté. Seuls les arrondissements de Lomé Commune sont à moins de 10% d'écart de pauvreté.

Carte 2: Profondeur de la pauvreté



c) Inégalités de répartition des revenus

Au plan national, les inégalités de répartition des revenus sont élevées (indice de Gini¹⁰ 0,427¹¹).

Au niveau régional, ces inégales répartition des revenus peuvent être classées en deux groupes. Lomé Commune, la région de la Kara et la région Maritime ; avec un indice de Gini situé autour de 0,425 ; représentent les régions dans lesquelles les inégalités sont plus élevées avoisinant le

¹⁰ L'indice de Gini est une mesure des inégalités de répartition du revenu au sein de la population. Variant entre 0 et 1, il indique le degré des inégalités. Les inégalités sont plus élevées si les valeurs de l'indice de Gini tendent vers 1.

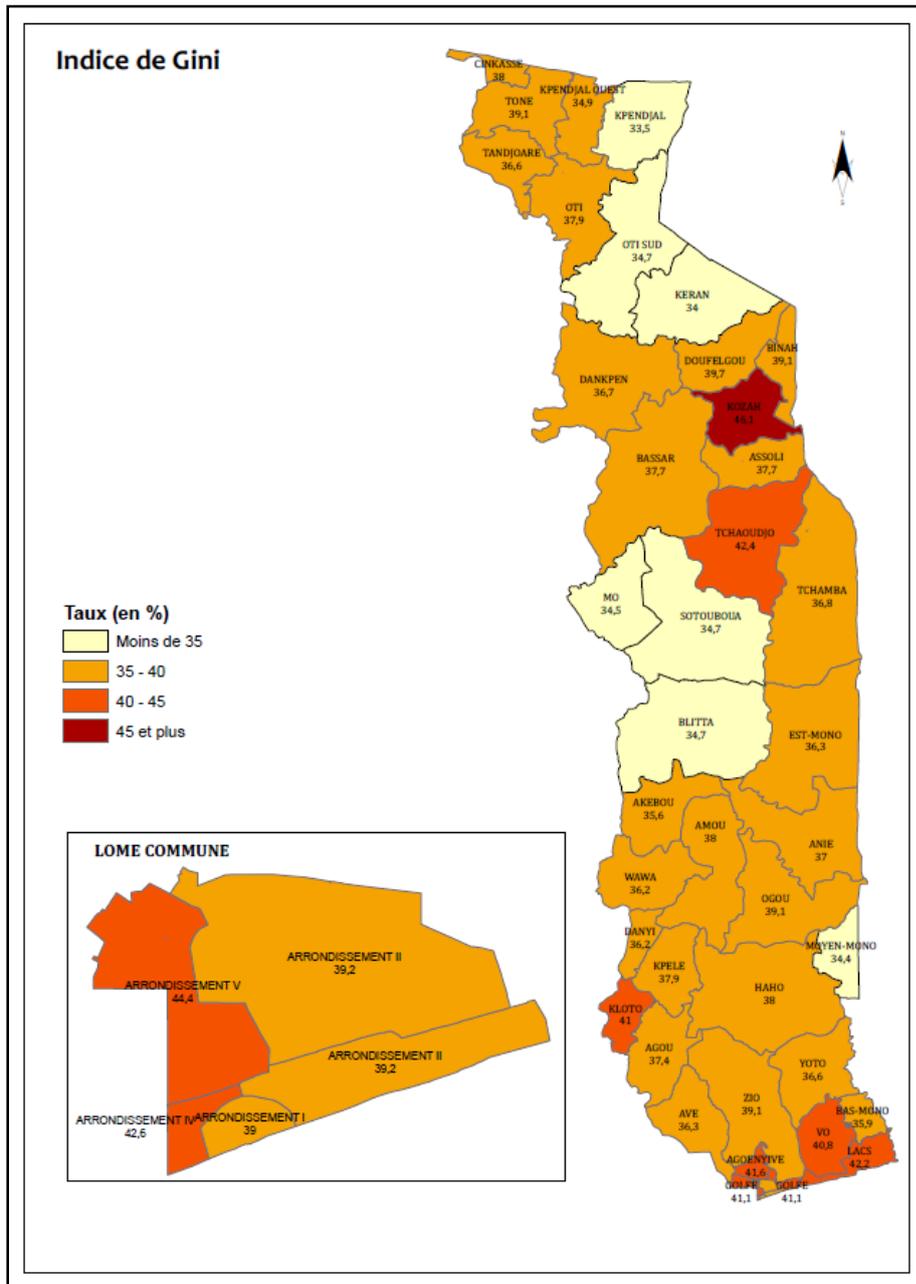
¹¹ Les pays les plus égalitaires ont un indice de Gini situé entre 0,20 et 0,25

niveau national. Malgré leur incidence de pauvreté élevée, les régions des Plateaux, de la Centrale et des Savanes ont un indice de Gini qui se situe autour de 0,39 plus bas que l'indice des autres régions ; montrant ainsi des faibles inégalités à l'intérieur de ces régions par rapport aux régions précédentes.

Sur le plan préfectoral, de fortes inégalités sont relevées dans les préfectures de la Kozah, de Tchaoudjo, de Kloto, d'Agoènyivé, du Golfe, de Vo, des Lacs et des Arrondissements IV et V où l'indice de Gini varie entre 0,40 et 0,46.

Par contre les préfectures qui ont une incidence de pauvreté très élevée sont celles dans lesquelles l'inégale répartition des revenus est moins forte. En effet, les préfectures de Kpendjal, de l'Oti Sud, de la Kéran, de Mô, de Sotouboua, de Blitta et du Moyen-Mono, avec un indice de Gini situé en dessous de 0,35, sont les préfectures dans lesquelles plus de 6 personnes sur 10 sont pauvres.

Carte 3: indice de Gini



Chapitre 2 : Cartographie des indicateurs

S'inscrivant dans un plan d'action international, les ODD ont pour objectif le développement humain qui vise l'équité intergénérationnelle.

ces objectifs dans son plan de développement, ce chapitre présente les résultats de quelques indicateurs au niveau national ainsi que leur cartographie dans les 44 préfectures/arrondissements du pays. La corrélation entre chaque indicateur et l'incidence de pauvreté a été mise en évidence sur un graphique. Ainsi, il en ressort qu'il existe une liaison positive et forte entre le ratio de dépendance démographique et l'incidence de pauvreté alors que l'accès à l'électricité, l'accès aux sanitaires améliorés et la non utilisation du bois pour la cuisson présentent de fortes liaisons négatives avec l'incidence de pauvreté.

2.1 Résultats des indicateurs ODD au niveau national

Le taux net de fréquentation au primaire, mesure la proportion d'enfants de 6 à 11 ans qui sont au cours primaire. Ce taux est de 81,7% au plan national. Il est légèrement plus élevé chez les jeunes garçons que chez les jeunes filles (82,2% contre 81,3%). Toutefois, il y a autant de filles que de garçons dans le primaire (ratio fille/garçon=1). Dans l'ensemble et quel que soit le sous-groupe considéré (garçons ou filles), on observe plus de 25 points d'écart entre ces taux du primaire et du secondaire. Il y a donc une forte déperdition entre ces deux cycles d'enseignement. Ceci se remarque au niveau du ratio fille/garçon au secondaire qui est de 0,7. Néanmoins, il faut souligner que ce taux est en nette progression par rapport à 2015 (49,1%) selon les résultats du QUIBB 2015.

La proportion d'hommes de 15-24 ans alphabétisés est nettement supérieure à celle des femmes de la même tranche d'âge (88,7% contre 77,5%).

Le taux de dépendance démographique (51,4%), révèle qu'un actif au Togo, a un peu plus d'un inactif à sa charge.

En ce qui concerne les autres indicateurs, près de 77% des ménages possèdent un téléphone portable. Moins de la moitié seulement des ménages ont accès à des sanitaires améliorés (48,5%). Le taux d'accès à l'électricité est resté stable entre 2015 et 2017 (48,3% contre 48,4%). Près de 6 ménages sur 10 (57,3%) utilisent encore le bois pour la cuisson contre 50,4% selon QUIBB 2015. L'accès à une source d'eau potable (56,9%) a baissé par rapport à 2015 (62%).

Tableau 1; liste des indicateurs ODD calculés à partir des données d'enquête de la cartographie de la pauvreté

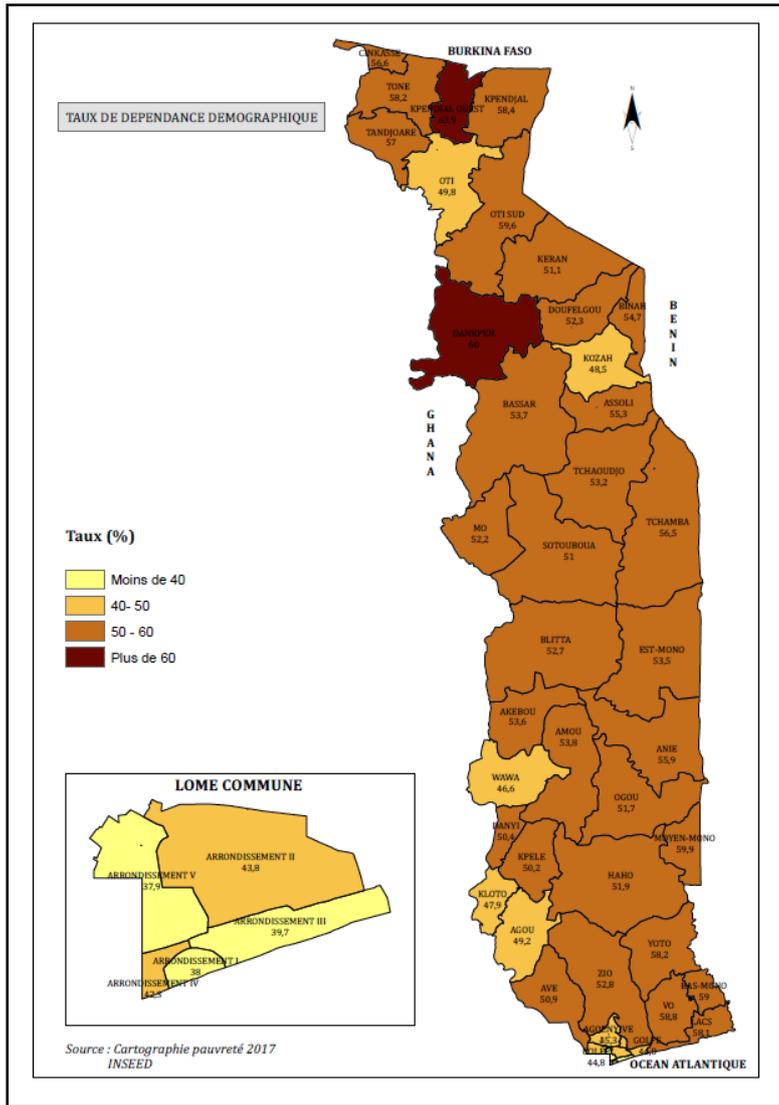
Indicateurs	Homme	Femme	Ensemble
Taux net de scolarisation au primaire	82,2	81,3	81,7
Taux net de scolarisation au secondaire	60,9	51,7	56,4

Taux d'alphabétisation des hommes de 15-24 ans	88,7	na	na
Taux d'alphabétisation des femmes de 15-24 ans	na	77,6	na
Ratio de dépendance démographique	na	na	51,4
Ratio fille/garçon à l'école primaire	na	na	1,0
Ratio fille/garçon à l'école secondaire	na	na	0,7
Pourcentage de la population ayant accès à un téléphone fixe	na	na	0,3
Pourcentage de la population ayant accès à un téléphone mobile	na	na	76,7
Pourcentage de la population ayant des sanitaires améliorés (en %)	na	na	48,5
Pourcentage de la population ayant une source d'eau améliorée	na	na	56,9
Pourcentage de la population ayant à l'électricité	na	na	48,4
Pourcentage de la population n'utilisant pas le bois pour la cuisson	na	na	42,7

2.2 Résultats des indicateurs ODD au niveau préfecture

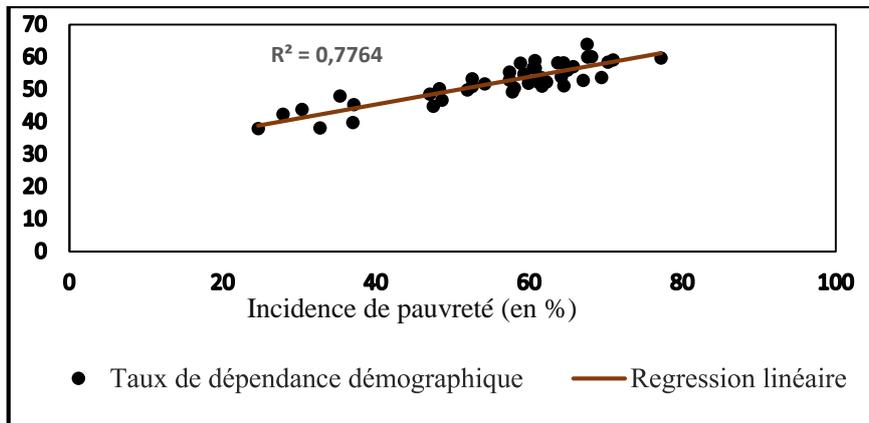
a) Taux de dépendance démographique

Carte 4 : Taux de dépendance démographique



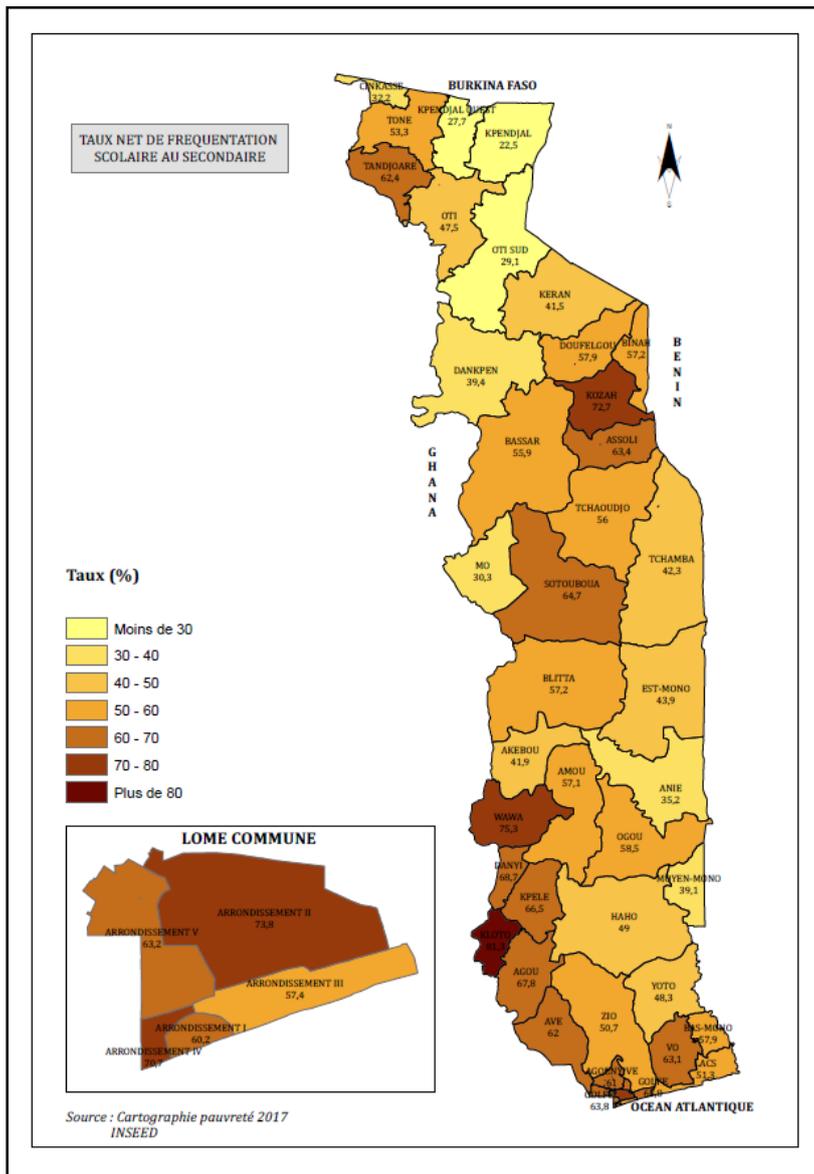
La carte ci-contre représente les taux de dépendance démographique dans les 44 préfetures/arrondissements du pays. Il est défini comme le rapport entre la population âgée de moins de 18 ans et de plus de 65 ans (les tranches d'âge les moins susceptibles de contribuer économiquement au revenu du ménage) et la population d'âge compris entre 18 et 64 ans. Dans l'ensemble, l'on observe très peu de disparité entre les préfetures. Les préfetures de Dankpen et Kpendjal Ouest sont celles qui affichent les plus forts taux de dépendance démographique (plus de 60%). A l'opposé, les arrondissements 3 et 5 de Lomé commune ont des taux de dépendance de moins de 40% chacun, un taux largement inférieur à la moyenne nationale (51,4%).

Graphique 1: Corrélation entre le taux de dépendance démographique et l'incidence de la pauvreté



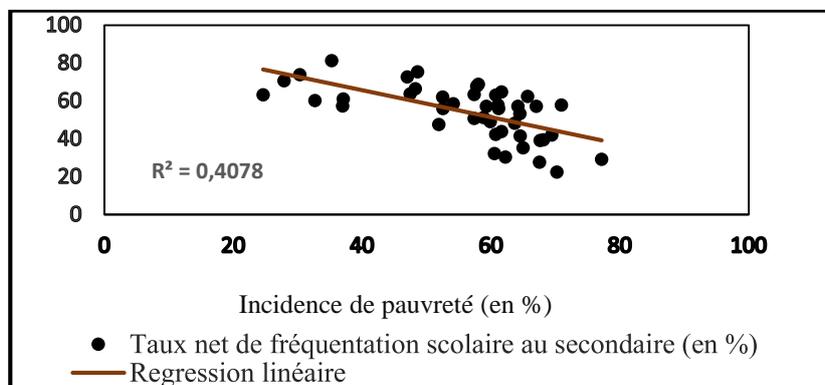
c) Taux net de fréquentation scolaire au secondaire

Carte 6: Taux net de fréquentation scolaire au secondaire



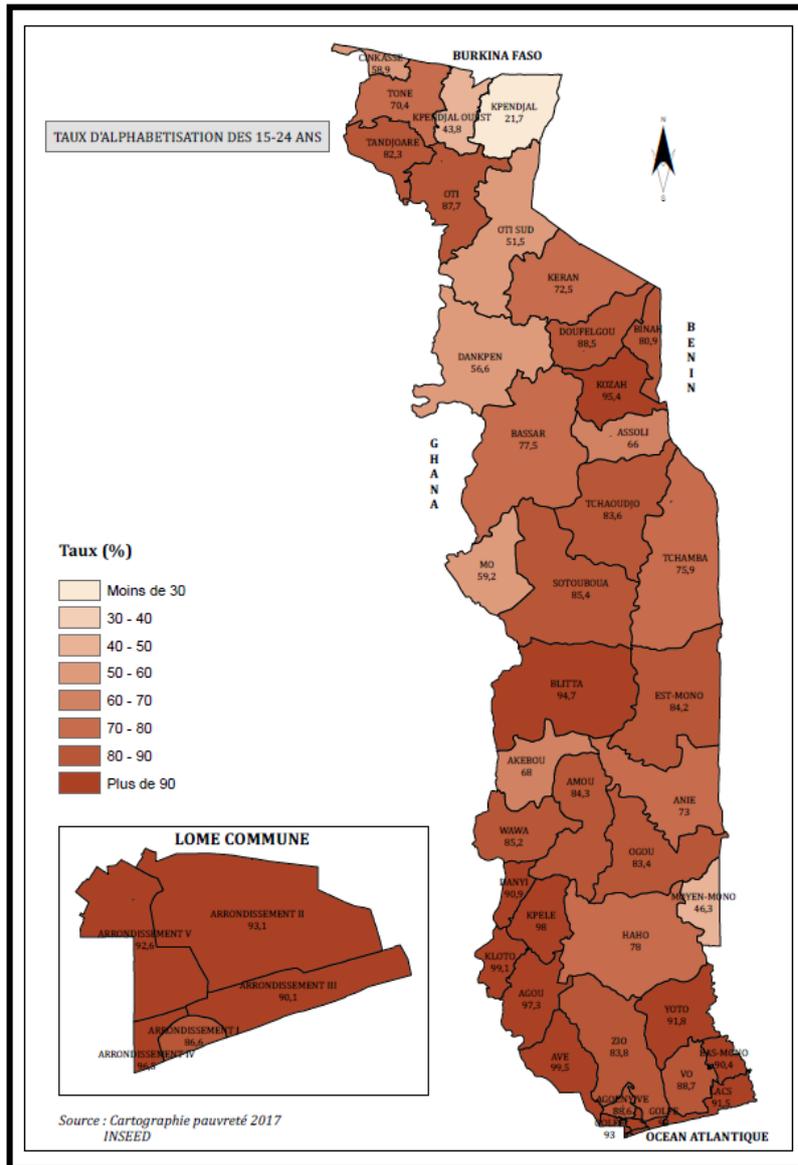
Dans les préfectures de Kpendjal, Kpendjal Ouest et Oti Sud, plus de 7 enfants sur 10 en âge de faire le secondaire n'y sont pas. A l'opposé, dans le Kloto, plus de 8 enfants sur 10, en âge de faire le secondaire y sont effectivement. Les 2^{ème} et 4^{ème} arrondissements de la commune de Lomé, la préfecture de Wawa et celle de Kozah affichent aussi des taux nets de scolarisation au secondaire de plus de 70%. Globalement, plus 45% (20 sur 44) des préfectures affichent des taux en dessous du seuil national qui est de 56,4%.

Graphique 3 : Corrélation entre le taux net de fréquentation au secondaire et l'incidence de pauvreté



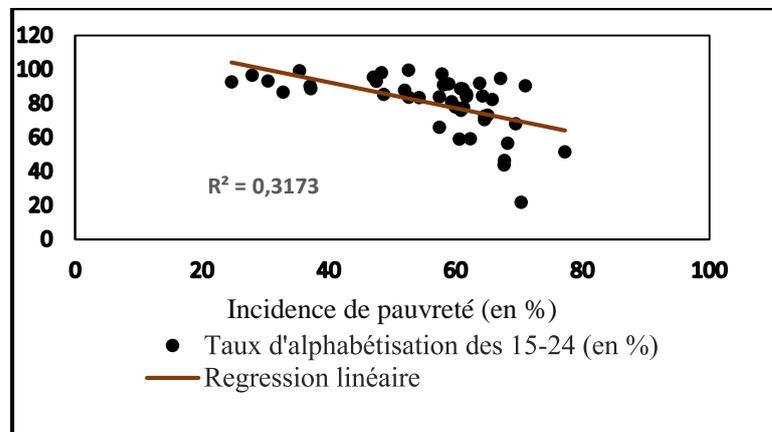
d) Taux d'alphabétisation des 15-24 ans

Carte 7: Taux d'alphabétisation des 15-24 ans



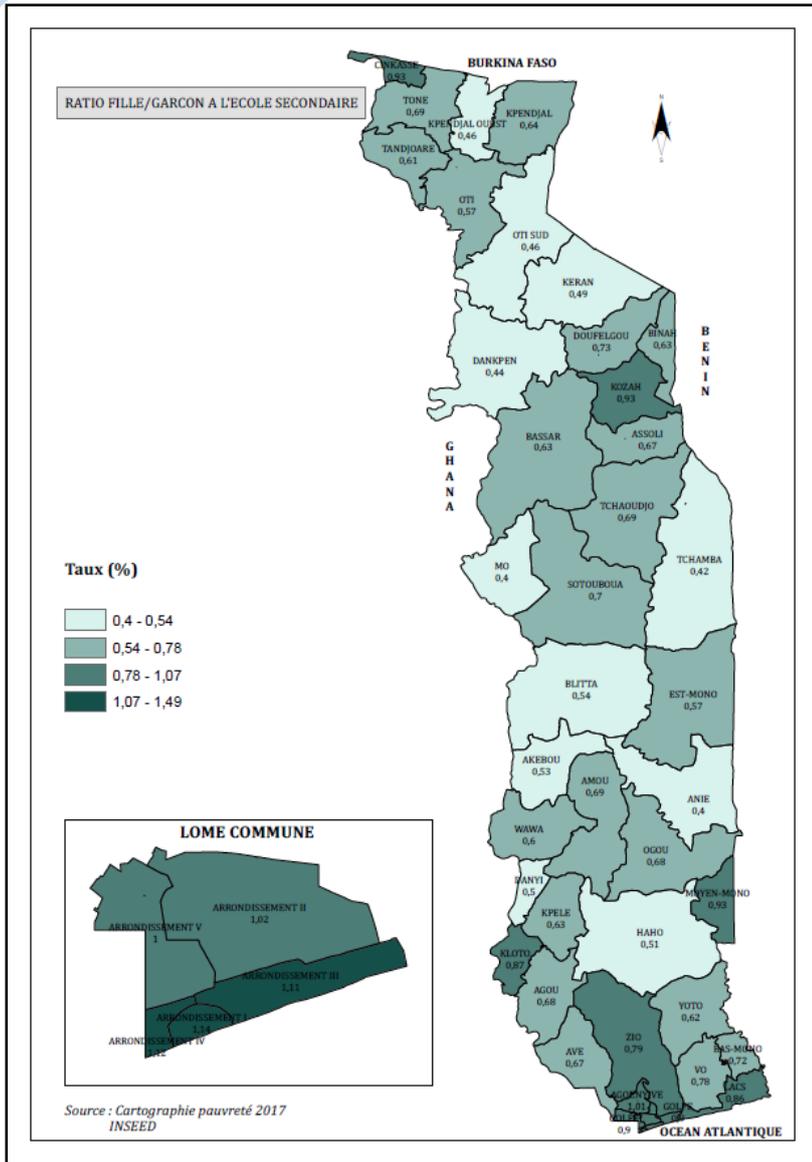
Alors que dans les préfectures de Kpélé, Kloto et Avé, presque toutes les personnes âgées de 15-24 ans sont alphabétisées (taux variant entre 98% et 99,5% dans ces trois préfectures), l'on constate que dans le Kpandjal, plus de 7 personnes (âgées de 15-24 ans) sur 10 ne sont pas alphabétisées. Même la préfecture voisine de Kpandjal Ouest affiche un taux d'alphabétisation des 15-24 ans deux fois plus élevé (43,8% contre 21,7%) que celui du Kpandjal.

Graphique 4: Corrélation entre le taux d'alphabétisation des 15-24 ans et l'incidence de pauvreté



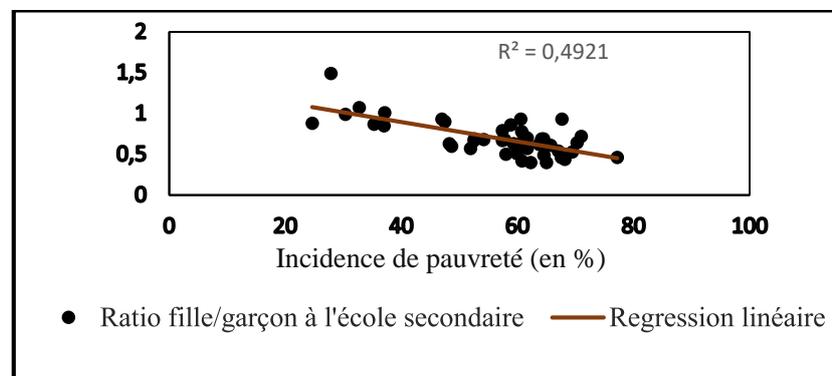
e) Ratio fille /garçon à l'école secondaire

Carte 8: Ratio fille/garçon à l'école secondaire



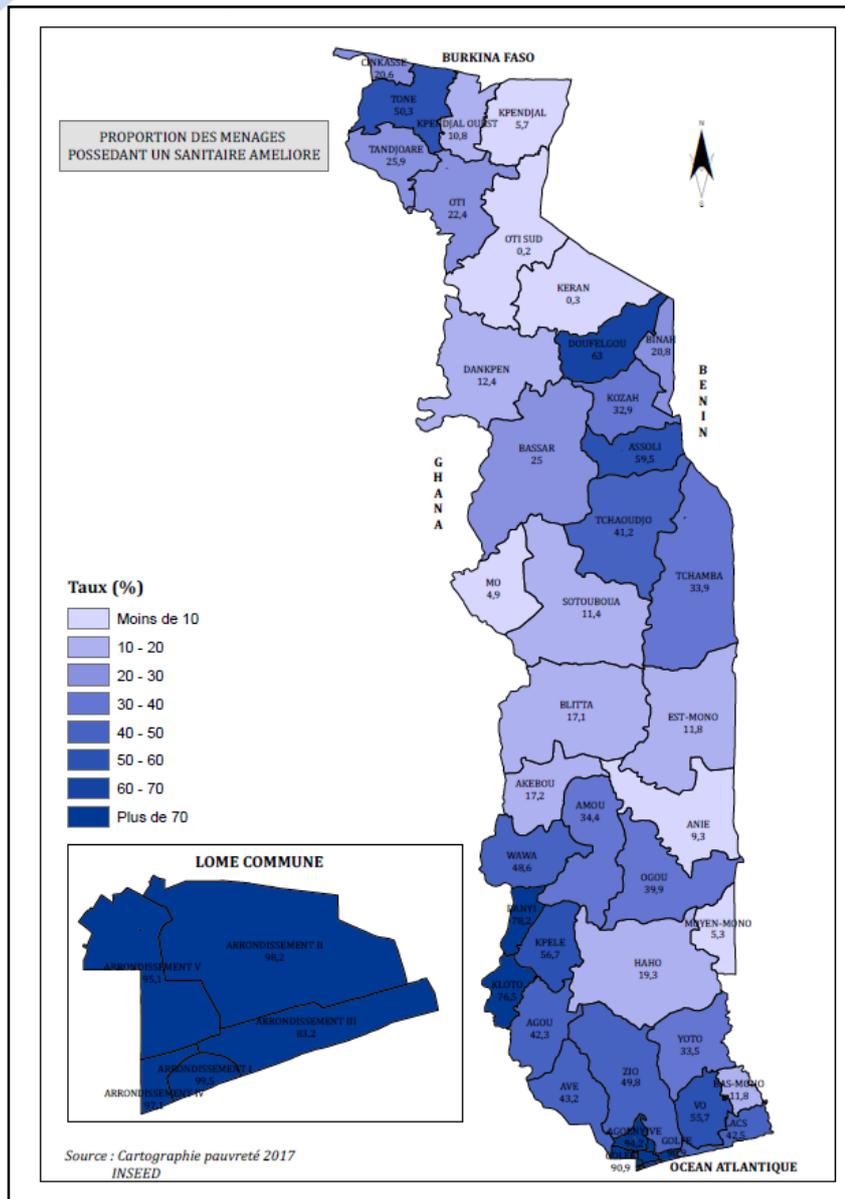
Sur cette carte, on remarque de fortes disparités de scolarisation au secondaire des filles et garçons entre les préfectures. En effet, dans les préfectures d'Anié, de Mô, de Dankpen, d'Oti Sud, de Kéran et de Kpendjal Ouest, on a moins de 5 filles pour dix garçons au secondaire. Par contre, dans toute la commune de Lomé et dans la préfecture d'Agoènyivé, on a plus de filles que de garçons dans le secondaire. Dans l'ensemble, 45% des préfectures ont des ratios inférieurs au seuil national qui est de 7 filles pour 10 garçons au secondaire.

Graphique 5 : Corrélation entre le ration fille / garçon à l'école secondaire et l'incidence de pauvreté



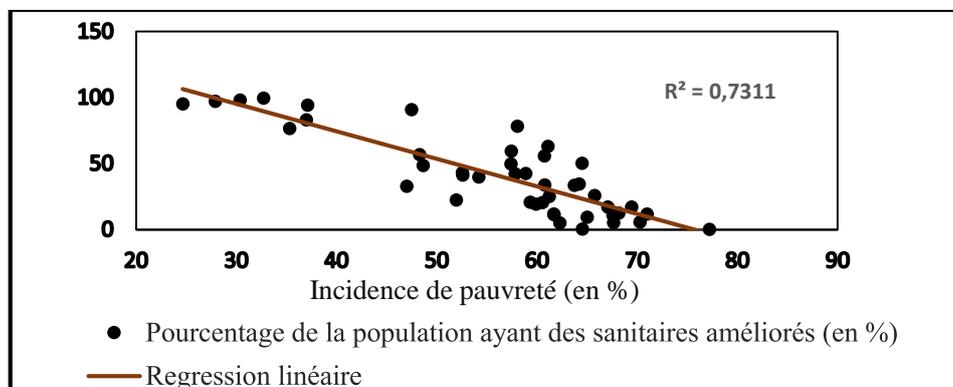
f) Possession de téléphone mobile

Carte 10 : Pourcentage de la population ayant accès à des sanitaires améliorés



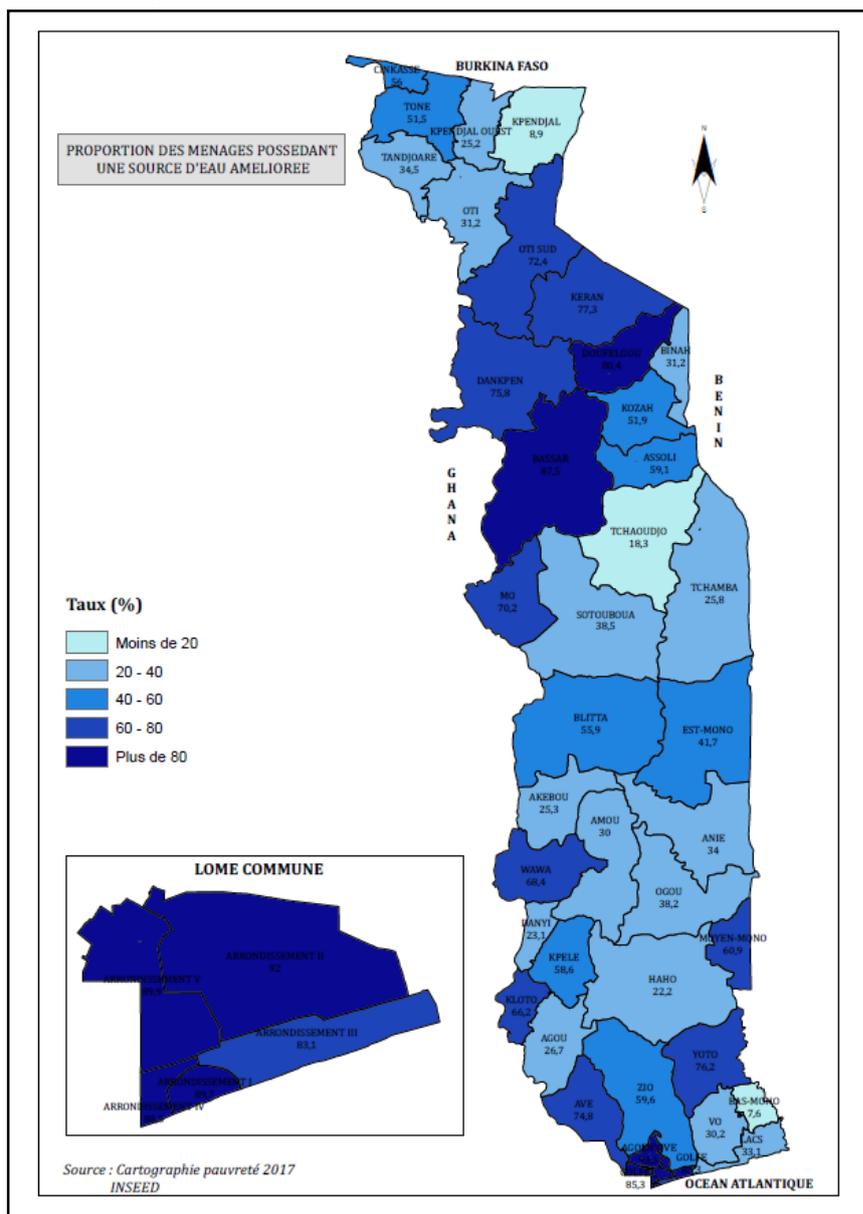
Une installation sanitaire est considérée comme améliorée si elle permet d'éviter que l'utilisateur et son milieu immédiat entrent en contact avec les excréments humains (WHO et UNICEF, 2014). Au niveau national, moins de la moitié de la population (48,5%) a des sanitaires améliorés. Cette proportion est en dessous de 10% dans les préfectures de Kpendjal (5,7%), d'Oti-Sud (0,2%), de Kéran (0,3%), de Mô (4,9%) et du Moyen-Mono (5,3%).

Graphique 7 : Corrélation entre l'accès à des sanitaires améliorés et l'incidence de pauvreté



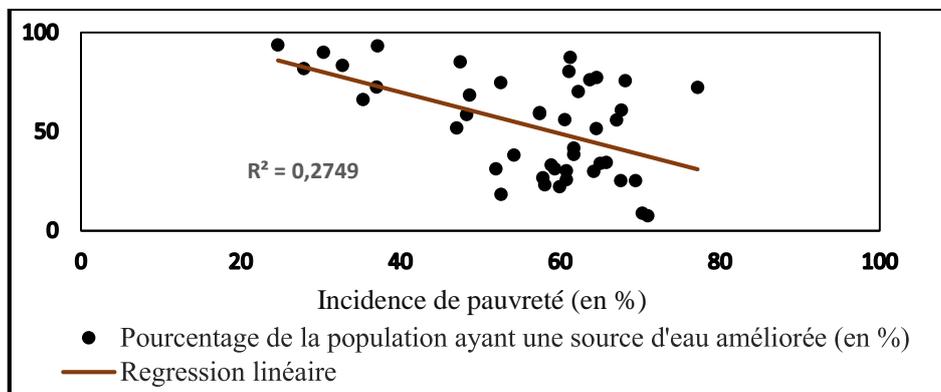
h) Accès à une source d'eau améliorée

Carte 11 : Pourcentage de la population ayant une source d'eau améliorée



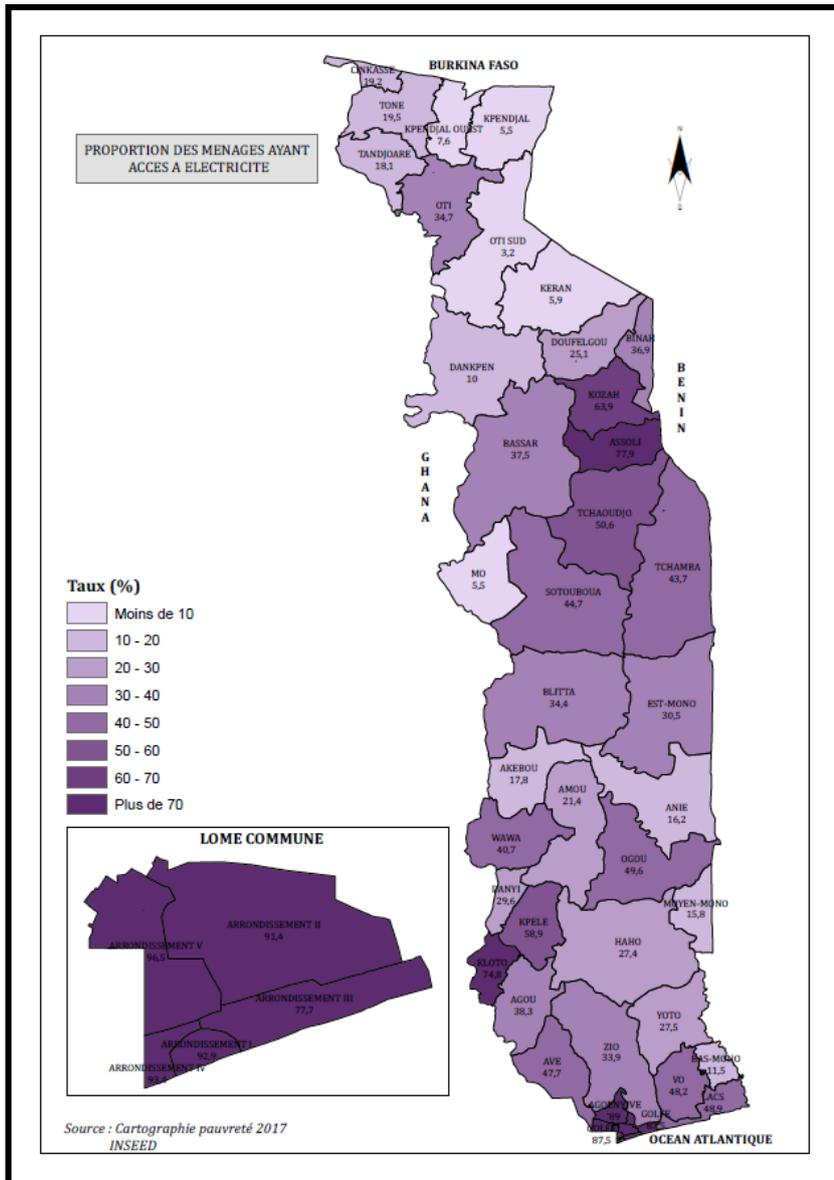
L'utilisation d'une source d'eau améliorée peut contribuer à réduire les problèmes de santé liés à une mauvaise qualité de l'eau. L'eau provenant d'un robinet, d'un forage ou bien d'une borne fontaine est considérée comme provenant d'une source d'eau améliorée. Dans l'ensemble, il persiste un faible accès de la population à une source d'eau améliorée. Les populations des préfectures de Kpendjal, Tchaoudjo et Bas-Mono sont celles qui enregistrent de faibles (moins de 20%) proportions de population ayant accès à une source d'eau améliorée.

Graphique 8 : Corrélation entre l'accès à une source d'eau améliorée et l'incidence de pauvreté



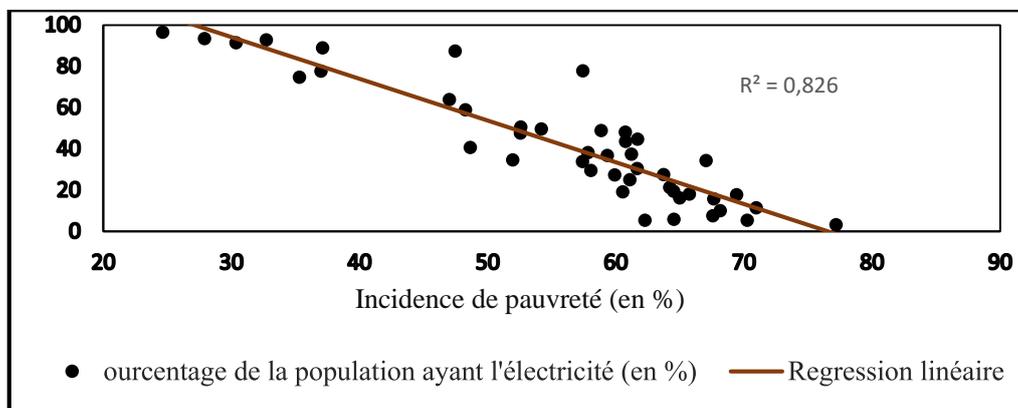
i) Accès à l'électricité

Carte 12 : Pourcentage de la population ayant accès à l'électricité



Dans l'ensemble l'accès des ménages à l'électricité demeure faible (48,4%). Par ailleurs, il existe une forte disparité en matière d'accès à l'électricité (Carte 12). En dehors de Lomé Commune, on relève que les taux d'accès à l'électricité sont très faibles dans les préfectures. En effet, les préfectures d'Oti-Sud, de Kpendjal, de Kpendjal-Ouest et de Mô sont celles qui présentent un taux d'accès à l'électricité très faible, en dessous de 10%.

Graphique 9 : Corrélation entre l'accès à l'électricité et l'incidence de pauvreté



j) Non utilisation du bois pour la cuisson

Tableau 2 : Tableau des corrélations

	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]	[11]	[12]	[13]	[14]	[15]
[1] Incidence de pauvreté	1,00														
[2] Profondeur de pauvreté	0,99	1,00													
[3] Taux net de scolarisation-primaire	-0,24	-0,24	1,00												
[4] Taux net de scolarisation-secondaire	-0,63	-0,63	0,66	1,00											
[5] Taux d'alphabétisation	-0,54	-0,54	0,67	0,82	1,00										
[6] Taux d'alphabétisation -homme	-0,52	-0,52	0,68	0,81	0,98	1,00									
[7] Taux d'alphabétisation-femme	-0,56	-0,57	0,65	0,82	0,99	0,95	1,00								
[8] Ratio de dépendance démographique	0,80	0,81	-0,22	-0,59	-0,58	-0,58	-0,57	1,00							
[9] Ratio fille/garçon-primaire	-0,47	-0,44	0,37	0,44	0,36	0,42	0,31	-0,39	1,00						
[10] Ratio fille/garçon-secondaire	-0,70	-0,68	0,24	0,49	0,36	0,32	0,41	-0,54	0,34	1,00					
[11] Taux d'accès à des sanitaires adéquats	-0,79	-0,78	0,36	0,68	0,57	0,56	0,59	-0,75	0,52	0,68	1,00				
[12] Taux d'accès à l'eau potable	-0,41	-0,39	-0,04	0,24	0,21	0,23	0,20	-0,52	0,39	0,41	0,49	1,00			
[13] Taux d'accès à l'électricité	-0,83	-0,82	0,39	0,70	0,60	0,58	0,61	-0,79	0,43	0,71	0,87	0,48	1,00		
[14] Taux de non utilisation du bois	-0,87	-0,86	0,21	0,53	0,47	0,46	0,49	-0,81	0,46	0,76	0,85	0,56	0,92	1,00	
[15] Possession d'un téléphone mobile	-0,65	-0,68	0,28	0,61	0,53	0,49	0,56	-0,55	0,21	0,50	0,66	0,22	0,77	0,69	1,00

Conclusion

Si les avancés sont indéniables, de nombreux défis demeurent. L'incidence de pauvreté est passée de 55,1% en 2015 à 53,5% en 2017. Bien que l'accès aux services de bases reste limité et caractérisé par de fortes inégalités, des progrès ont été réalisés en termes d'accès à l'éducation et à l'assainissement. Par ailleurs, on note que le bien-être dans les zones urbaines semble relativement meilleur du fait d'opportunités d'emploi et d'un meilleur accès aux services essentiels.

Afin de maintenir les progrès en matière de réduction de la pauvreté, une croissance plus forte et plus généralisée, une redistribution favorisant l'inclusion socio-économique, s'avère primordiale. En effet, des efforts concertés du secteur public, du secteur privé et des partenaires au développement doivent être fournis afin de renforcer les capacités des populations pauvres et vulnérables à accumuler des actifs, générer des revenus et mieux préserver leurs ressources face aux chocs éventuels. En rappel, cette étude a pour objectif de cartographier la pauvreté au Togo. A cet effet, des indicateurs de mesure de pauvreté et des inégalités (l'incidence de pauvreté, la profondeur de pauvreté et l'indice de Gini) ont été produits et analysés. Ces indicateurs sont statistiquement significatifs au niveau des 39 préfectures et des 5 arrondissements de Lomé Commune.

La structure spatiale montre que les taux d'incidence de pauvreté ont connu des baisses substantielles (exemple : 22,3 points de diminution dans la région des Savanes) mais restent élevés dans les régions septentrionales du pays. A l'opposé, le sud du pays (la région maritime et Lomé Commune) a connu une hausse du taux d'incidence de pauvreté. Sur le plan national, l'incidence de pauvreté a baissé de 1,6 points par rapport aux résultats obtenus lors du QUIBB 2015 pour se situer à 53,5%. Les préfectures d'Oti Sud et de Kpendjal situées dans la région des Savanes sont les plus touchées par le phénomène avec pour incidences respectives 77,3% et 70,3%.

L'analyse de la profondeur de pauvreté révèle que les efforts de sortie de pauvreté doivent beaucoup plus être orientés vers les préfectures de Kpendjal, d'Oti Sud et d'Akébou qui sont les plus menacées par le phénomène de pauvreté.

Les inégalités ont été analysées à l'aide de l'indice de Gini qui indique que les préfectures à fort taux d'urbanisation sont les plus affectées par les inégalités de revenu. A contrario, les préfectures dans lesquelles l'urbanisation est moins avancée affichent un niveau plus ou moins

acceptable de l'indice de Gini. Sur le plan national, l'indice de Gini se situe à 0,43 indiquant de fortes inégalités de répartition de revenu dans le pays.

Outre les indicateurs de mesure de pauvreté, ce rapport présente aussi quelques indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD). Pour la plupart de ces indicateurs, les préfectures de la région septentrionale affichent les taux les moins flatteurs du pays. Ainsi par exemple, seulement 0,2% des ménages de l'Oti Sud utilisent des sanitaires améliorés.

La baisse importante du niveau de l'incidence de pauvreté dans la partie septentrionale du pays pourrait en partie être expliquée par les politiques de transferts sociaux dont ont bénéficié certains ménages cibles de cette zone du pays.

La zone nord du pays doit bénéficier des attentions particulières du fait du niveau de l'incidence dans ces préfectures mis en évidence par cette étude. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue les limites de cette étude qui à elle seule ne saurait identifier de façon exacte les poches de pauvreté du pays. Il faut alors mettre en œuvre des politiques qui privilégient les zones du nord mais en même temps qui ne lèsent point celles du sud.

Bibliographie

Coudouel, A., J. Hentschel, et Q. Wodon, 2002, Poverty Measurement and Analysis, in J. Klugman, editeur, A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies, Volume 1: Core Techniques and Cross-Cutting Issues, World Bank, Washington.

Coulombe, H., and Q. Wodon, 2007, Combining census and household survey data for better targeting: The West and Central Africa Poverty Mapping Initiative, *Findings* No. 280, Africa Region, The World Bank, Washington, D.C.

C. Elbers, J. O. Lanjouw, and P. Lanjouw, 2002, Welfare in Villages and Towns: Micro level Estimation of Poverty and Inequality, Policy Research Working Paper No. 2911, DECRG-World Bank, Washington DC

Foster, J.E., J. Greer and E. Thorbecke, 1984, A Class of Decomposable Poverty Measures, *Econometrica* 52: 761-766

Monica Pratesi, 2016, Analysis of poverty data by small area estimation, Wiley

Zhao, Qinghua, 2005, User Manual for PovMap, mimeo, Development research Group, The World Bank, Washington, D.C.

Zida Yemdaogo, Kambou Sansan H., 2014. Cartographie de la pauvreté et des inégalités au Burkina Faso

Annexes

Annexe1 : Mesure de la pauvreté

Pour mesurer la pauvreté, nous devons en principe disposer (a) d'un indicateur du bien-être, tel que la consommation du ménage par personne ou par adulte équivalent, (b) d'un seuil de référence (la ligne de pauvreté) auquel le bien-être de chaque ménage peut être comparé et (c) d'une mesure de la pauvreté (voir par exemple Coudouel *et al.*, 2002, dont cette annexe est adaptée). Des différences dans les estimations de la pauvreté peuvent résulter du choix de l'indicateur du bien-être, du choix du seuil de pauvreté ou du choix de la mesure de pauvreté. Cette annexe définit les mesures de la pauvreté utilisées dans cette étude.

Incidence de la pauvreté : Il s'agit de la part de la population qui vit en état de pauvreté, celle pour laquelle la mesure de consommation (par adulte équivalent dans le cas du Togo) y se situe en dessous de la ligne de pauvreté z . Considérons une population de taille n dans laquelle q personnes sont pauvres. L'incidence de la pauvreté P_0 est définie comme suit :

$$P_0 = \frac{q}{n}$$

Profondeur ou écart de la pauvreté : L'écart de pauvreté, souvent choisi pour représenter la profondeur de la pauvreté, correspond à la distance moyenne qui sépare la population de la ligne de pauvreté lorsqu'une distance zéro est attribuée aux non-pauvres. L'écart de pauvreté est une mesure du déficit de pauvreté de la population entière. En l'occurrence, la notion de « déficit de pauvreté » traduit les ressources qui seraient nécessaires pour extraire tous les pauvres de leur situation par des transferts en espèces parfaitement ciblés. L'écart de la pauvreté se définit par la formule :

$$PG = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]$$

où y_i est la consommation d'un individu i , et la somme porte uniquement sur les individus pauvres (en pratique, la consommation de chaque individu dans un ménage est définie comme étant égale à la consommation par habitant du ménage). L'écart de la pauvreté peut être

considéré le produit du ratio de l'écart de consommation et de l'incidence de la pauvreté en nombre d'habitants, lorsque le ratio d'écart de consommation est lui-même défini comme

$$P_1 = C * P_0, \text{ avec}$$

$$C = \frac{z - y_q}{z} \quad \text{où} \quad y_q = \frac{1}{q} \sum_{i=1}^q y_i \quad \text{est la consommation moyenne des pauvres.}$$

Le ratio de l'écart de la consommation C n'est pas en lui-même une bonne mesure de la pauvreté. Supposons que certains ménages ou certains individus pauvres, mais proches de la ligne de pauvreté améliorent progressivement leur niveau de vie et cessent d'être pauvres. Le ratio de l'écart de la consommation augmentera parce que la distance moyenne séparant les pauvres de la ligne de pauvreté s'accroîtra (certains de ceux qui étaient moins pauvres sont sortis de la pauvreté et, par conséquent, ceux qui restent en état de pauvreté sont en moyenne plus éloignés de la ligne de pauvreté), ce qui conduirait à conclure à une détérioration du bien-être. Pourtant, personne n'a vu sa situation empirer et certains, au contraire, ont vu la leur s'améliorer. Cependant si le ratio de l'écart de la consommation augmente, l'écart de la pauvreté P_1 diminue, à l'instar de l'incidence de la pauvreté en nombre d'habitants, ce qui évoque une réduction de la pauvreté. Le problème tient au fait que le ratio de l'écart de la consommation est défini sur la base de la population pauvre, alors que l'écart de la pauvreté est défini par rapport à la population tout entière.

L'écart de la pauvreté permet d'évaluer la quantité de ressources théoriquement nécessaires pour éradiquer la pauvreté moyennant des transferts en espèces parfaitement ciblés au profit des pauvres. Supposons, par exemple, que l'écart de pauvreté soit égal à 0,20. Ceci signifierait que le transfert en espèces requis pour extraire chaque personne pauvre de sa situation représente en moyenne 20 pour cent de la ligne de pauvreté. Si la consommation moyenne du

pays était égale à deux fois la ligne de pauvreté, le transfert en espèces représenterait seulement 10 pour cent de la consommation moyenne du pays.

Poursuivant le raisonnement, si la consommation moyenne des non-pauvres atteignait deux fois la ligne de pauvreté et qu'une moitié de la population était pauvre, il serait aisé de démontrer que le taux d'impôts (dans le cas d'une illustration pour les pays développés par exemple) qui devrait frapper les non-pauvres pour éradiquer la pauvreté serait à nouveau de 20 pour cent. Et, bien entendu, si la consommation moyenne des non-pauvres était équivalente à quatre fois la ligne de pauvreté, le taux d'imposition serait de 10 pour cent. Ces simulations simples permettent de saisir intuitivement la signification de l'écart de pauvreté. En pratique, cependant, comme les transferts parfaitement ciblés destinés à éradiquer la pauvreté ne sont ni réalisables ni nécessairement souhaitables (car des taux d'imposition élevés risqueraient d'étouffer la croissance et, partant, toute nouvelle réduction de la pauvreté), il convient de les utiliser avec circonspection.

Sévérité ou Écart de la pauvreté au carré : Cette mesure est souvent décrite comme indicative de la sévérité de la pauvreté. Alors que l'écart de la pauvreté prend en compte la distance qui sépare les pauvres de la ligne de pauvreté, l'écart de la pauvreté au carré considère le carré de cette distance. L'utilisation de l'écart de la pauvreté au carré revient à pondérer l'écart de pauvreté en fonction de lui-même, de manière à privilégier les personnes en situation d'extrême pauvreté. En d'autres termes, l'écart de la pauvreté au carré prend en compte l'inégalité parmi les pauvres. Il s'obtient de la manière suivante :

$$P2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]^2$$

L'incidence de la pauvreté, l'écart de la pauvreté et l'écart de la pauvreté au carré sont les trois premières mesures de la classe dite FGT (Foster *et al.*, 1984). La formule générale de cette classe de mesures de la pauvreté fait appel à un paramètre α , qui prend la valeur zéro pour l'incidence de la pauvreté, un pour l'écart de la pauvreté et deux pour l'écart de la pauvreté au carré dans l'expression suivante :

$$P\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[\frac{z - y_i}{z} \right]^\alpha$$

Dans les évaluations de l'impact des politiques publiques ou des programmes associatifs sur la pauvreté, y compris au niveau local, il est important d'utiliser l'écart de la pauvreté ou l'écart de la pauvreté au carré en plus de l'incidence de la pauvreté, car ces trois mesures traduisent des aspects différents de la pauvreté en termes de consommation. En effet, une évaluation fondée sur la seule incidence de la pauvreté conclurait à une plus grande efficacité des politiques qui permettent aux mieux nantis parmi les pauvres (ceux qui se trouvent au plus près de la ligne) d'échapper à la pauvreté. Sur base de l'écart de la pauvreté P_1 et surtout de l'écart de pauvreté au carré P_2 , par contre, l'évaluation mettrait l'accent sur l'aide apportée aux individus plus éloignés de la ligne, et dans le cas de P_2 sur les plus pauvres parmi les pauvres.

Annexe2 : Modèles de prédiction du niveau de vie des ménages par strate

A Lomé Commune

R-carré				0,4167
Variable	Coefficient	Std. Err.	t	Prob >t
<i>Constante</i>	12,962	0,115	112,998	0,00
<i>Possède une antenne parabolique (0/1)</i>	0,683	0,188	3,631	0,00
<i>Chef école secondaire (0/1)</i>	-0,105	0,040	-2,641	0,01
<i>Possède un ventilateur (0/1)</i>	0,298	0,150	1,986	0,05
<i>Toilette avec Fosse septique (0/1)</i>	-0,090	0,043	-2,113	0,04
<i>Possède un réfrigérateur (0/1)</i>	0,272	0,074	3,687	0,00
<i>Taille du ménage (en log)</i>	-0,662	0,085	-7,750	0,00
<i>Possède une moto (0/1)</i>	0,212	0,044	4,874	0,00
<i>Mur en dur (0/1)</i>	0,319	0,105	3,044	0,00
<i>Utilise la nature pour les besoins (0/1)</i>	-0,307	0,103	-2,985	0,00
<i>Possède un ordinateur (0/1)</i>	0,301	0,059	5,077	0,00
<i>Possède une radio (0/1)</i>	0,294	0,043	6,871	0,00
<i>Utilise le robinet (0/1)</i>	0,124	0,041	3,037	0,00

B Autres milieux urbains

R-carré				0,4386
Variable	Coefficient	Std. Err.	t	Prob >t
<i>Constante</i>	13,305	0,059	225,263	0,000
<i>Toilette avec Chasse d'eau (0/1)</i>	0,218	0,073	3,014	0,003
<i>Possède un climatiseur (0/1)</i>	0,162	0,054	3,003	0,003
<i>Chef école tertiaire (0/1)</i>	0,139	0,072	1,935	0,053
<i>Toilette avec Fosse septique (0/1)</i>	0,097	0,048	2,006	0,045
<i>Taille du ménage (en log)</i>	-0,481	0,037	-13,152	0,000
<i>Possède une moto (0/1)</i>	0,200	0,049	4,101	0,000
<i>Mur en banco (0/1)</i>	-0,205	0,052	-3,919	0,000
<i>Nombre de pièces</i>	0,040	0,015	2,586	0,010
<i>Possède un ordinateur (0/1)</i>	0,181	0,064	2,804	0,005
<i>Possède un téléphone portable (0/1)</i>	0,157	0,042	3,707	0,000
<i>Propriétaire du logement (0/1)</i>	-0,086	0,047	-1,805	0,072
<i>Utilise le puits (0/1)</i>	-0,185	0,048	-3,841	0,000
<i>Possède une voiture (0/1)</i>	0,640	0,157	4,090	0,000

C Rural Sud

R-carré				0,3232
Variable	Coefficient	Std. Err.	t	Prob >t
<i>Constante</i>	13,132	0,108	121,244	0,000
<i>Chef alphabétisé (0/1)</i>	0,130	0,087	1,494	0,136
<i>Chef école post primaire (0/1)</i>	-0,344	0,099	-3,465	0,001
<i>Possède un téléphone fixe (0/1)</i>	0,311	0,076	4,077	0,000
<i>Taille du ménage (en log)</i>	-0,534	0,063	-8,437	0,000
<i>Possède une moto (0/1)</i>	0,258	0,101	2,563	0,011
<i>Mur en semi dur (0/1)</i>	-0,460	0,187	-2,457	0,015
<i>Utilise la nature pour les besoins (0/1)</i>	-0,312	0,077	-4,064	0,000
<i>Nombre de pièces du logement</i>	0,061	0,032	1,885	0,060
<i>Utilise le porte à porte pour les ordures (0/1)</i>	0,263	0,121	2,170	0,031
<i>Possède une radio (0/1)</i>	0,464	0,128	3,624	0,000
<i>Utilise le robinet (0/1)</i>	-0,171	0,080	-2,149	0,032

D Rural Nord

R-carré				0,2668
Variable	Coefficient	Std. Err.	t	Prob >t
<i>Constante</i>	12,584	0,191	65,838	0,000
<i>Possède des ânes (0/1)</i>	0,218	0,104	2,104	0,036
<i>Possède des bovins (0/1)</i>	0,151	0,088	1,710	0,088
<i>Toilette avec Chasse d'eau (0/1)</i>	0,598	0,285	2,101	0,036
<i>Conjoint alphabétisé (0/1)</i>	0,144	0,076	1,900	0,058
<i>Electricité (0/1)</i>	0,154	0,109	1,405	0,161
<i>Taille du ménage (en log)</i>	-0,473	0,064	-7,438	0,000
<i>Mur en semi-dur (0/1)</i>	-0,214	0,163	-1,314	0,189
<i>Utilise la nature pour les besoins (0/1)</i>	-0,202	0,079	-2,571	0,011
<i>Nombre de pièces</i>	0,080	0,021	3,787	0,000
<i>Possède un téléphone portable (0/1)</i>	0,148	0,062	2,404	0,017
<i>Propriétaire du logement (0/1)</i>	-0,191	0,138	-1,384	0,167
<i>Utilise le puit (0/1)</i>	0,141	0,065	2,176	0,030
<i>Possède une radio (0/1)</i>	0,165	0,118	1,392	0,165
<i>Utilise le robinet (0/1)</i>	0,151	0,101	1,489	0,137
<i>Sol en ciment (0/1)</i>	0,290	0,112	2,589	0,010
<i>Toit en paille (0/1)</i>	-0,181	0,074	-2,449	0,015

Annexe 3 : Mesure de la pauvreté monétaire selon les préfectures, région et milieu

Prefecture	Indicence (P0)	ProfondeurP1	Sévérité (P2)	Gini
Maritime	52,6	21,0	11,0	42,3
Urbain	39,8	13,8	6,5	41,8
Rural	60,3	24,9	13,3	39,7
<i>Golfe</i>	47,5	17,9	9,0	41,1
<i>Agoènyive</i>	37,1	12,4	5,7	41,6
<i>Avé</i>	52,6	20,2	10,3	36,3
<i>Bas-Mono</i>	64,0	27,2	15,2	35,9
<i>Lacs</i>	58,9	25,0	13,7	42,2
<i>Vo</i>	60,8	25,9	14,2	40,8
<i>Yoto</i>	63,7	27,0	14,6	36,6
<i>Zio</i>	57,4	23,4	12,4	39,1
Plateaux	56,6	22,8	12,0	39,8
Urbain	40,5	13,8	6,5	40,1
Rural	62,9	26,2	14,0	37,6
<i>Agou</i>	57,8	23,3	12,3	37,4
<i>Akebou</i>	69,4	30,2	16,5	35,6
<i>Amou</i>	64,2	27,4	14,9	38,0
<i>Anié</i>	65,0	27,2	14,6	37,0
<i>Danyi</i>	58,1	22,8	11,7	36,2
<i>Est-Mono</i>	61,7	25,0	13,2	36,3
<i>Haho</i>	59,9	24,8	13,3	38,0
<i>Kloto</i>	35,3	12,2	5,8	41,0
<i>Kpélé</i>	48,3	17,9	8,9	37,9
<i>Moyen-Mono</i>	67,7	28,5	15,3	34,4
<i>Ogou</i>	54,2	21,2	11,0	39,1
<i>Wawa</i>	48,6	18,2	9,1	36,2
Centrale	59,9	24,5	12,9	39,1
Urbain	36,6	12,5	5,9	41,0
Rural	64,9	26,8	14,2	35,8
<i>Blitta</i>	67,1	28,1	15,1	34,7
<i>Mô</i>	62,3	25,2	13,3	34,5
<i>Sotouboua</i>	61,7	24,5	12,7	34,7
<i>Tchamba</i>	60,8	25,0	13,3	36,8
<i>Tchaoudjo</i>	52,6	21,3	11,2	42,4

Prefecture	Indicence (P0)	ProfondeurP1	Sévérité (P2)	Gini
Kara	58,2	24,1	12,9	42,5
<i>Urbain</i>	40,0	14,4	7,1	43,1
<i>Rural</i>	65,0	27,7	15,1	39,7
Assoli	57,4	23,2	12,1	37,7
Bassar	61,2	25,3	13,4	37,7
Binah	59,3	24,7	13,3	39,1
Dankpen	68,2	29,4	16,0	36,7
Doufèlgou	61,1	26,0	14,1	39,7
Kéran	64,5	26,6	14,1	34,0
Kozah	47,0	18,8	9,8	46,1
Savanes	65,0	27,8	15,2	38,5
<i>Urbain</i>	45,8	17,0	8,5	39,9
<i>Rural</i>	67,6	29,0	15,8	37,0
Cinkassé	60,6	24,2	12,6	38,0
Kpendjal	70,3	30,3	16,5	33,5
Kpendjal Ouest	67,6	28,9	15,7	34,9
Oti	52,0	19,9	10,1	37,9
Oti Sud	77,2	36,0	20,6	34,7
Tandjouaré	65,7	28,1	15,3	36,6
Tône	64,5	27,9	15,4	39,1
Lomé commune	30,3	9,4	4,1	42,5
Arrondissement I	32,7	10,3	4,5	39,0
Arrondissement II	30,4	9,2	3,9	39,2
Arrondissement III	37,0	12,0	5,4	41,4
Arrondissement IV	27,9	9,0	4,1	42,6
Arrondissement V	24,7	7,5	3,2	44,4
Ensemble	53,5	21,5	11,3	42,7
<i>Urbain</i>	36,9	12,4	5,7	42,1
<i>Rural</i>	63,7	26,7	14,3	38,4

Annexe 4 : Indicateurs ODD non-monétaires selon les préfectures, régions, milieu de résidence

préfecture	Taux net de fréquentation scolaire au primaire	Taux net de fréquentation scolaire au primaire - Garçon	Taux net de fréquentation scolaire au primaire -Fille	Taux net de fréquentation scolaire au secondaire	Taux net de fréquentation scolaire au secondaire - Garçon	Taux net de fréquentation scolaire au secondaire - Fille	Taux d'alphabétisation des 15-24	Taux d'alphabétisation des 15-24 - Garçon	Taux d'alphabétisation des 15-24 - Fille	Taux de dépendance démographique	Ratio fille/garçon à l'école primaire	Ratio fille/garçon à l'école secondaire	Taux brut de fréquentation scolaire au primaire	Taux brut de fréquentation scolaire au primaire - Garçon	Taux brut de fréquentation scolaire au primaire - Fille	Taux brut de fréquentation scolaire au secondaire	Taux brut de fréquentation scolaire au secondaire - Garçon
Lomé commune	80,3	81,1	79,6	65,7	70,6	61,7	92,2	96,5	88,9	40,4	1,07	1,04	106	108	104	89	97,4
Arrondissement I	71,8	76,4	68,1	60,2	63,5	57,9	86,6	97,3	79,3	38,1	1,14	1,07	96,8	102	92,8	92,2	110
Arrondissement II	81,3	82	80,5	73,8	83,8	66,2	93,1	94,8	91,7	43,8	1,02	0,99	101	100	102	97,5	113
Arrondissement III	79,7	81,7	78	57,4	60,9	53,7	90,1	95,5	84,9	39,7	1,11	0,85	108	109	106	79,5	83,6
Arrondissement IV	84,6	82,8	86,8	70,7	74,3	68,4	96,5	98,5	95,1	42,3	1,12	1,49	109	110	110	89,1	95,6
Arrondissement V	79,7	80,2	79,4	63,2	69,2	57,1	92,6	96,8	89	37,9	1	0,88	109	116	102	88,3	95,1
Maritime	87,6	87,5	87,7	56,6	59,7	53,5	90,4	94,5	86,5	53,9	1	0,78	128	128	128	74	79,8
Golfe	86,4	89	84,2	63,8	67,6	60,5	93	97,1	89,1	44,8	1,08	0,9	118	126	111	91,9	105
Agoènyive	85,3	87	83,5	61	60,3	61,5	88,6	93,5	84,7	45,3	0,91	1,01	127	132	123	83,5	85,9
Avé	89,3	90,3	88,9	62	67,7	55,1	99,5	99,5	99,5	50,9	1,04	0,67	125	127	125	83,5	91,5
Bas-Mono	88,8	88,1	89,5	57,9	62,6	52,6	90,4	94,9	86	59	0,97	0,72	126	120	131	71,5	75,6
Lacs	84,4	82,2	86,9	51,3	50,5	52,7	91,5	93,1	90	58,1	0,81	0,86	133	137	128	63,7	61,2
Vo	89,6	91	88,3	63,1	68,3	58,3	88,7	93,9	83,3	58,8	1,09	0,78	127	126	128	81,4	91,7
Yoto	88,4	86,5	90,1	48,3	54,1	42,1	91,8	96,7	86,7	58,2	1,06	0,62	134	131	137	63,8	74,7
Zio	86,9	86,1	87,6	50,7	52,5	49	83,8	89,6	78,3	52,8	1,03	0,79	129	129	128	65,2	70,1

préfecture	Taux net de fréquentation scolaire au primaire	Taux net de fréquentation scolaire au primaire - Garçon	Taux net de fréquentation scolaire au primaire -Fille	Taux net de fréquentation scolaire au secondaire	Taux net de fréquentation scolaire au secondaire - Garçon	Taux net de fréquentation scolaire au secondaire - Fille	Taux d'alphabétisation des 15-24	Taux d'alphabétisation des 15-24 - Garçon	Taux d'alphabétisation des 15-24 - Fille	Taux de dépendance démographique	Ratio fille/garçon à l'école primaire	Ratio fille/garçon à l'école secondaire	Taux brut de fréquentation scolaire au primaire	Taux brut de fréquentation scolaire au primaire - Garçon	Taux brut de fréquentation scolaire au primaire - Fille	Taux brut de fréquentation scolaire au secondaire	Taux brut de fréquentation scolaire au secondaire - Garçon
Plateaux	83,4	84	82,9	55,4	60,4	49,6	82,1	88,6	75,5	52,4	0,95	0,64	118	118	118	74,7	84,1
<i>Agou</i>	86,7	87,7	85,5	67,8	69,3	66	97,3	97,9	96,7	49,2	0,78	0,68	113	115	110	89,4	95,9
<i>Akebou</i>	87,7	88,1	87,6	41,9	50,3	33,5	68	78	58,8	53,6	1,01	0,53	125	118	132	57,3	75,1
<i>Amou</i>	84,9	86	83,7	57,1	64,4	48,4	84,3	90,7	78,1	53,8	0,9	0,69	122	124	119	75,4	82,2
<i>Anié</i>	78,9	80,5	77	35,2	41,4	26,2	73	81,5	63,6	55,9	0,88	0,4	124	122	127	44,9	54,2
<i>Danyi</i>	87,5	84,8	90,6	68,7	75,9	58,4	90,9	94,4	86,9	50,4	0,9	0,5	124	120	128	88,7	101
<i>Est-Mono</i>	75,2	77,7	72,2	43,9	48,3	37,3	84,2	88,6	79,8	53,5	0,83	0,57	111	110	113	56,1	60,3
<i>Haho</i>	83,7	84,7	82,9	49	56,3	40,9	78	87,9	66	51,9	1,11	0,51	128	132	124	65,8	82,8
<i>Kloto</i>	87,7	86,5	89,3	81,3	83	79,8	99,1	99,5	98,6	47,9	1,18	0,87	117	115	120	121	135
<i>Kpélé</i>	86,4	85,2	87,7	66,5	71,1	60,5	98	99,2	96,4	50,2	0,99	0,63	123	121	126	91,5	98,7
<i>Moyen-Mono</i>	83,4	86,8	80,4	39,1	40,8	37,6	46,3	56,1	39,7	59,9	0,97	0,93	111	121	103	45,4	48,3
<i>Ogou</i>	79,4	80,8	77,8	58,5	64,1	52,2	83,4	89,6	76,9	51,7	0,93	0,68	108	106	110	80,4	90
<i>Wawa</i>	82,6	78,9	86,1	75,3	80,2	69	85,2	94,8	75,3	46,6	1,09	0,6	108	105	111	115	128
Centrale	85	85,1	84,9	50,7	55,2	44,9	80,6	86,4	74,1	53,2	0,96	0,57	120	120	120	68,1	76,2
<i>Blitta</i>	87,5	88,8	86	57,2	64,9	47,1	94,7	97,4	91,7	52,7	0,9	0,54	112	111	112	72,2	82,3
<i>Mô</i>	76,8	78,5	75,7	30,3	36,2	21	59,2	66,2	50,3	52,2	0,97	0,4	128	133	125	40,9	47,2
<i>Sotouboua</i>	80,8	80,6	81	64,7	66,8	61,9	85,4	92,3	77,5	51	0,9	0,7	114	113	116	82,9	86,6
<i>Tchamba</i>	82,7	80,2	84,9	42,3	49,8	33,7	75,9	84	66,2	56,5	1,03	0,42	121	117	125	62	81
<i>Tchaoudjo</i>	91,8	92,3	91,6	56	57,5	54	83,6	89,9	76,9	53,2	0,98	0,69	125	127	123	77,5	82,4

préfecture	Taux net de fréquentation scolaire au primaire	Taux net de fréquentation scolaire au primaire - Garçon	Taux net de fréquentation scolaire au primaire -Fille	Taux net de fréquentation scolaire au secondaire	Taux net de fréquentation scolaire au secondaire - Garçon	Taux net de fréquentation scolaire au secondaire - Fille	Taux d'alphabétisation des 15-24	Taux d'alphabétisation des 15-24 - Garçon	Taux d'alphabétisation des 15-24 - Fille	Taux de dépendance démographique	Ratio fille/garçon à l'école primaire	Ratio fille/garçon à l'école secondaire	Taux brut de fréquentation scolaire au primaire	Taux brut de fréquentation scolaire au primaire - Garçon	Taux brut de fréquentation scolaire au primaire - Fille	Taux brut de fréquentation scolaire au secondaire	Taux brut de fréquentation scolaire au secondaire - Garçon
<i>Kara</i>	74,7	73,4	76,0	55,2	59,0	50,6	75,7	82,5	67,9	54,1	0,9	0,7	103,7	102,7	104,9	76,3	84,5
<i>Assoli</i>	85,1	84,0	86,3	63,4	67,6	57,8	66,0	74,5	56,5	55,3	0,9	0,7	110,1	112,4	107,3	81,7	85,8
<i>Bassar</i>	80,4	79,2	81,5	55,9	57,9	53,4	77,5	84,5	68,9	53,7	0,9	0,6	106,9	103,4	111,0	79,9	88,7
<i>Binah</i>	88,1	88,9	87,7	57,2	63,9	50,0	80,9	86,5	74,5	54,7	0,9	0,6	134,2	132,1	137,4	82,1	96,7
<i>Dankpen</i>	54,9	52,6	57,2	39,4	48,0	28,2	56,6	67,1	45,7	60,0	1,0	0,4	81,8	78,9	84,8	60,0	73,6
<i>Doufèlgou</i>	71,6	68,9	74,7	57,9	62,0	53,6	88,5	91,0	85,9	52,3	1,0	0,7	98,8	92,0	106,6	80,0	88,7
<i>Kéran</i>	65,8	62,9	69,4	41,5	42,5	40,0	72,5	81,9	61,0	51,1	0,8	0,5	93,4	92,7	94,4	56,1	61,4
<i>Kozah</i>	90,9	92,8	89,1	72,7	73,5	71,9	95,4	97,0	93,5	48,5	1,0	0,9	118,6	126,0	111,8	95,2	100,0
<i>Savanes</i>	64,9	66,7	63,2	40,2	45,4	34,2	60,4	68,6	52,7	58,1	0,9	0,6	91,2	92,5	89,9	56,3	65,1
<i>Cinkassé</i>	59,4	63,3	54,8	32,2	35,1	29,3	58,9	63,5	54,9	56,6	0,8	0,9	85,6	85,2	86,4	46,4	48,8
<i>Kpendjal</i>	47,5	52,6	42,4	22,5	24,3	20,8	21,7	29,1	15,2	58,4	0,8	0,6	66,2	75,0	57,6	30,1	36,8
<i>Kpendjal Ouest</i>	59,3	59,7	58,5	27,7	32,7	20,8	43,8	49,8	37,9	63,9	0,8	0,5	81,5	82,7	79,9	36,5	43,4
<i>Oti</i>	56,4	59,5	53,0	47,5	53,2	40,5	87,7	90,2	85,1	49,8	0,9	0,6	83,1	83,8	82,3	68,9	79,1
<i>Oti Sud</i>	55,3	58,8	52,0	29,1	36,9	20,2	51,5	68,1	36,5	59,6	0,9	0,5	85,7	89,0	83,2	39,6	51,0
<i>Tandjoare</i>	85,2	86,0	84,7	62,4	66,5	56,9	82,3	88,7	75,1	57,0	1,0	0,6	119,5	122,8	116,7	91,9	99,5
<i>Tône</i>	85,9	85,0	86,7	53,3	60,5	46,2	70,4	80,9	61,0	58,2	1,1	0,7	111,8	108,0	115,6	71,7	85,4
Ensemble	81,7	82,2	81,3	56,4	60,9	51,7	83,2	88,7	77,6	51,4	1,0	0,7	114,6	115,6	113,8	76,7	85,6

préfecture	Taux brut de fréquentation scolaire au secondaire - Fille	Pourcentage de la population ayant accès à un téléphone fixe	Pourcentage de la population ayant accès à un téléphone mobile	Pourcentage de la population ayant des sanitaires améliorés	Pourcentage de la population ayant une source d'eau améliorée	Pourcentage de la population ayant l'électricité	Pourcentage de la population n'utilisant pas le bois pour la cuisson
Lomé commune	81,7	1,3	88,5	94,2	84,7	90,4	98,9
<i>Arrondissement I</i>	80,3	2,5	89,7	99,5	83,4	92,9	99,2
<i>Arrondissement II</i>	84,9	0,9	91,2	98,2	90,1	91,4	99,4
<i>Arrondissement III</i>	75,2	0,6	83,1	83,2	72,5	77,7	97,7
<i>Arrondissement IV</i>	84,7	2,1	88,5	97,1	81,8	93,4	99,6
<i>Arrondissement V</i>	81	0,8	90,3	95,1	93,8	96,5	98,8
Maritime	68,1	0,2	76,1	51,8	55,8	47,6	38,8
<i>Golfe</i>	80,7	0,3	83,3	90,9	85,3	87,5	95,3
<i>Agoènyive</i>	81,2	0,2	94,2	94,2	93,3	89	93,2
<i>Avé</i>	73,2	0	76,8	43,2	74,8	47,7	33
<i>Bas-Mono</i>	67,2	0	68,3	11,8	7,6	11,5	7,8
<i>Lacs</i>	66,9	0,7	71,2	42,5	33,1	48,9	39,9
<i>Vo</i>	71,6	0	73,4	55,7	30,2	48,2	28,7
<i>Yoto</i>	52,2	0,2	62,7	33,5	76,2	27,5	11,4
<i>Zio</i>	60,4	0	79,8	49,8	59,6	33,9	21,7

préfecture	Taux brut de fréquentation scolaire au secondaire - Fille	Pourcentage de la population ayant accès à un téléphone fixe	Pourcentage de la population ayant accès à un téléphone mobile	Pourcentage de la population ayant des sanitaires améliorés	Pourcentage de la population ayant une source d'eau améliorée	Pourcentage de la population ayant l'électricité	Pourcentage de la population n'utilisant pas le bois pour la cuisson
Plateaux	63,4	0,1	68,2	34,6	40,5	34,2	24,8
<i>Agou</i>	81,4	0	79,3	42,3	26,7	38,3	11,8
<i>Akebou</i>	39,6	0,2	47,4	17,2	25,3	17,8	9,7
<i>Amou</i>	67,4	0	68,9	34,4	30	21,4	11,8
<i>Anié</i>	31,4	0	61,7	9,3	34	16,2	15,2
<i>Danyi</i>	71,7	0	74	78,2	23,1	29,6	8,6
<i>Est-Mono</i>	49,7	0	65,5	11,8	41,7	30,5	14
<i>Haho</i>	47	0	61,4	19,3	22,2	27,4	25,6
<i>Kloto</i>	106,6	0,5	87,2	76,5	66,2	74,8	75,8
<i>Kpélé</i>	82	0,2	83,3	56,7	58,6	58,9	48,2
<i>Moyen-Mono</i>	42,9	0,3	45,3	5,3	60,9	15,8	7,7
<i>Ogou</i>	69,5	0	78,5	39,9	38,2	49,6	51,8
<i>Wawa</i>	98,6	0	74,2	48,6	68,4	40,7	20,2
Centrale	57,5	0,3	80	23,8	39,5	37,4	19,9
<i>Blitta</i>	58,8	0	81,6	17,1	55,9	34,4	14,3
<i>Mô</i>	30,8	0,8	60,3	4,9	70,2	5,5	6,9
<i>Sotouboua</i>	78	0,2	86,3	11,4	38,5	44,7	23,6
<i>Tchamba</i>	40	0,2	82,1	33,9	25,8	43,7	12,5
<i>Tchaoudjo</i>	71,2	0,3	85,7	41,2	18,3	50,6	36,1

préfecture	Taux brut de fréquentation scolaire au secondaire - Fille	Pourcentage de la population ayant accès à un téléphone fixe	Pourcentage de la population ayant accès à un téléphone mobile	Pourcentage de la population ayant des sanitaires améliorés	Pourcentage de la population ayant une source d'eau améliorée	Pourcentage de la population ayant l'électricité	Pourcentage de la population n'utilisant pas le bois pour la cuisson
<i>Kara</i>	66,4	0,2	71,4	29,6	66,3	36,4	24,8
<i>Assoli</i>	76,3	0,3	84,2	59,5	59,1	77,9	34,2
<i>Bassar</i>	69,1	0	71,2	25	87,5	37,5	25,3
<i>Binah</i>	65,8	0	78,3	20,8	31,2	36,9	32,1
<i>Dankpen</i>	42,3	0,3	70,9	12,4	75,8	10	14,7
<i>Doufèlgou</i>	70,4	0,1	56,5	63	80,4	25,1	19,1
<i>Kéran</i>	47,7	0,6	49,7	0,3	77,3	5,9	4,5
<i>Kozah</i>	90,6	0,2	82,3	32,9	51,9	63,9	42,9
<i>Savanes</i>	46,2	0,3	70,5	19,6	40,2	14,7	12,4
<i>Cinkassé</i>	43,9	0,4	85,8	20,6	56	19,2	33,7
<i>Kpendjal</i>	23,3	0	56,4	5,7	8,9	5,5	3,7
<i>Kpendjal Ouest</i>	26,9	0	76,2	10,8	25,2	7,6	3,5
<i>Oti</i>	56,3	2	76,3	22,4	31,2	34,7	21,8
<i>Oti Sud</i>	26,6	0	52	0,2	72,4	3,2	3,1
<i>Tandjoare</i>	81,3	0	75,7	25,9	34,5	18,1	6,4
<i>Tône</i>	58,2	0,2	68,4	50,3	51,5	19,5	17,7
Ensemble	67,12	0,29888	76,7218	48,54	56,8582	48,36	42,747

Tableau 3: Tableau comparatif de la pauvreté monétaire en 2011 et 2017

Préfecture	incidence P0	incidence P0	Profondeur P1	Profondeur P1	Sévérité P2	Sévérité P2
	2011	2017	2011	2017	2011	2017
Golfe	32,6	47	10,4	18	4,7	9
Agoènyive		37		12		6
Avé	54,6	53	19,0	20	8,9	10
Bas-Mono	58,9	64	21,2	32	10,2	18
Lacs	48,3	59	16,5	25	7,7	14
Vo	56,1	61	19,9	26	9,4	14
Yoto	57,1	64	20,6	27	9,9	15
Zio	53,3	57	18,8	23	8,9	12
Agou	66,8	58	26,4	23	13,4	12
Akebou	78,6	69	34,5	30	18,7	17
Amou	64,2	64	25,5	27	13,0	15
Anié	63,6	65	25,3	27	13,0	15
Danyi	68,8	58	27,4	23	14,0	12
Est-Mono	75,6	62	31,9	25	16,9	13
Haho	72,1	60	31,0	25	16,6	13
Kloto	45,9	35	16,4	12	7,9	6
Kpélé	65,2	48	26,6	18	13,9	9
Moyen-Mono	73,3	68	30,6	29	16,0	15
Ogou	59,2	54	23,6	21	12,1	11
Wawa	70,5	49	28,7	18	14,8	9
Blitta	79,7	67	36,1	28	20,0	15
Mô	87,8	62	43,3	25	25,2	13
Sotouboua	75,8	62	33,6	24	18,4	13
Tchamba	77,9	61	35,0	25	19,4	13
Tchaoudjo	69,9	53	30,8	21	17,0	11
Assoli	69,3	57	30,0	23	16,4	12
Bassar	71,7	61	31,7	25	17,6	13
Binah	71,3	59	31,6	25	17,5	13
Dankpen	78,4	68	36,0	29	20,3	16
Doufèlgou	72,3	61	32,1	26	17,8	14
Kéran	74,4	65	32,9	27	18,1	14
Kozah	57,6	47	23,5	19	12,4	10
Cinkassé	75,4	61	40,6	24	25,5	13
Kpendjal	95,4	70	56,3	30	36,7	17
Kpendjal Ouest		68		29		16
Oti	88,5	52	49,9	20	31,8	10
Oti Sud		77		36		21
Tandjoare	94,0	66	52,4	28	32,8	15
Tône	82,7	65	46,1	28	29,2	15
Arrondissement I	26,0	33	7,6	10	3,2	5
Arrondissement II	28,1	30	8,3	9	3,5	4
Préfecture	incidence P0	incidence P0	Profondeur P1	Profondeur P1	Sévérité P2	Sévérité P2
	2011	2017	2011	2017	2011	2017

<i>Arrondissement III</i>	28,6	37	8,4	12	3,6	5
<i>Arrondissement IV</i>	25,2	28	7,3	9	3,1	4
<i>Arrondissement V</i>	24,5	25	7,2	8	3,1	3
<i>Maritime</i>	45,3	53	15,5	21	7,2	11
<i>Plateaux</i>	65,9	57	26,9	23	14,0	12
<i>Centrale</i>	76,0	60	34,2	24	18,9	13
<i>Kara</i>	68,9	58	30,1	24	16,5	13
<i>Savanes</i>	87,3	65	49,3	28	31,4	15
<i>Lomé commune</i>	27,0	30	7,9	9	3,4	4

Annexe 5 : Découpage administratif

- Carte des régions administratives



- Carte des préfectures

Préfectures

